

La Voix des Sans-Papiers (VSP)
Bureau d'étude des sans-papiers (BESP)

VSP, l'odyssée des sans-papiers ?

Une contribution aux luttes des sans-papiers
pour la régularisation



Décembre 2023



La Voix des Sans Papiers Bruxelles
47 rue Fritz Toussaint, Ixelles
45 rue Vanderstichelen, Molenbeek

Soutenir en suivant nos actualités sur FB :
<https://www.facebook.com/voixsp1>

Dons possibles pour les charges et autres
frais liés aux occupations :
BE63 5230 8092 0408

Contacts :
Modou : 0499 88 48 21
Abou Bakri : 0465 96 04 07
Email : voixsp1@hotmail.com



Dans le cadre de la plateforme nationale IN MY NAME,
pour une politique migratoire positive

Cet ouvrage est le fruit d'une co-production du Bureau d'étude des sans-papiers (BESP¹) et du collectif La Voix des sans-papiers (VSP). Il s'inscrit pleinement dans le cadre de la plateforme nationale IN MY NAME pour une politique migratoire positive.

Y ont contribué : Pour le BESP, Alain LEDUC (Université Populaire de Bruxelles, coordinateur de la publication du BESP), Serge BAGAMBOULA (Chercheur au CFS asbl), Modou NDIAYE (Chercheur au CFS asbl), et plusieurs bénévoles.

Pour VSP, les responsables des différents secteurs du Collectif. Pour assurer le suivi du projet, un comité de pilotage spécifique a été créé début 2023, regroupant toutes celles et ceux qui assurent une responsabilité particulière dans VSP, et qui souhaitaient y participer sur des bases volontaires. La plupart sont aujourd'hui encore sans-papiers, trois d'entre eux ont été récemment régularisés.

Le comité de pilotage est composé² de :

- DIALLO MAMADOU TASLIM (Taslim)
- ISIFIN TCHAMA ALBERTO (Alberto)
- TRAORE MOHAMED (Mohamed)
- OUANDAOGO HALIDOU (Halidou)
- TOURE BINTOU (Bintou)
- BAH AISTA (Aista)
- THIERNO DIA (Thierno)
- ESSAMI-KHAULLOT HENRIETTE (Henriette, et son fils Yanis qui a réalisé les dessins)
- DOULO KANDE (Kandé)
- Ousmane Aly THIAM (Ousmane)
- Sédar DEGALLOIS (VSP Liège)
- Et Modou NDIAYE (Modou), coordinateur de VSP

Soutien à l'écriture : Martine VANDEMEULEBROUCKE, journaliste.

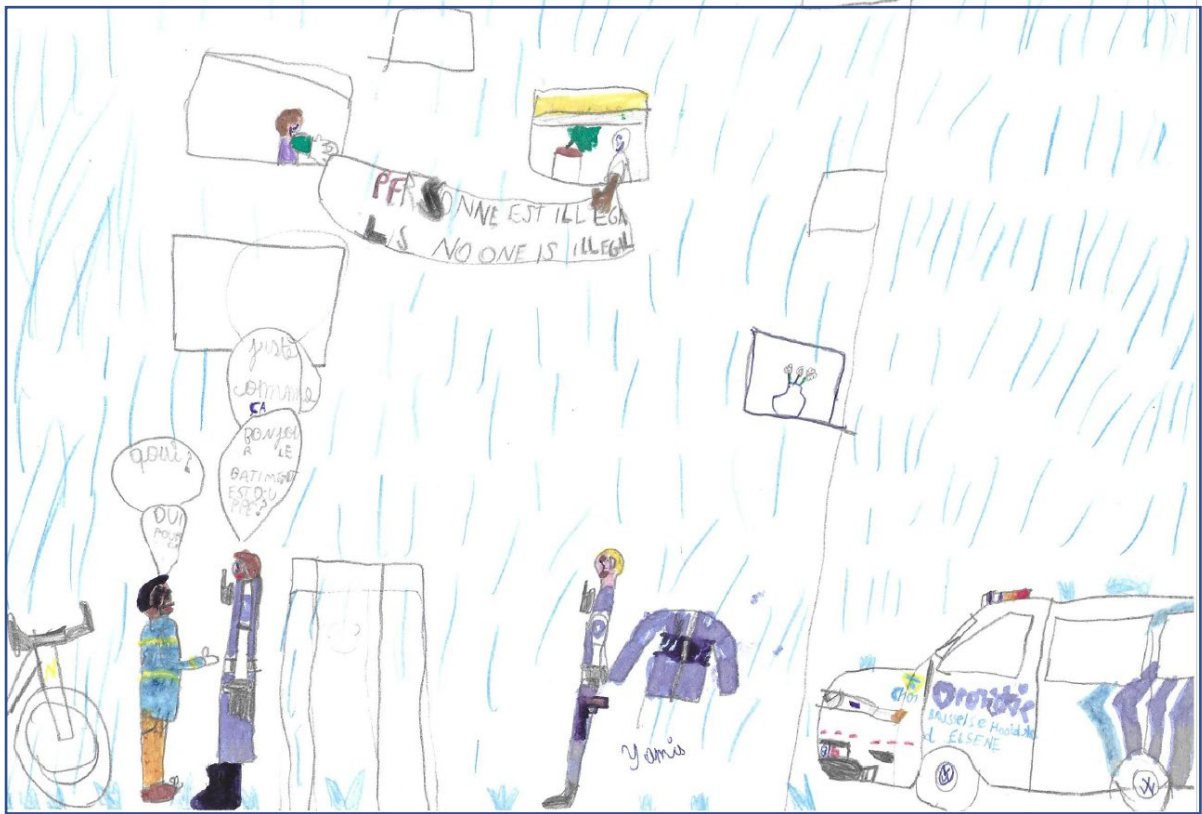
Photos : Frédéric MOREAU DE BELLAING et Fabienne PENNEWAERT, photographes bénévoles qui suivent VSP et d'autres photos prises par VSP pendant les actions.

Merci à Daniel FASTENAKEL, Président de CFS asbl et à Khalid CHATAR, Directeur ff du secteur Education Permanente, pour leur indéfectible soutien à une éducation populaire contribuant au soutien des luttes sociales.

Les occupations décrites ont été soutenues par des bénévoles de SOS Migrants, du réseau ADES (dans le cadre de la campagne de réquisitions solidaires), et pour certaines accompagnées par la FEBUL et par de nombreux volontaires. Que toutes et tous soient ici vivement remerciés.

¹ Les publications du BESP sont listées en annexe

² Leur prénom usuel utilisé dans la publication est indiqué entre parenthèses



Personne n'est illégal, Yanis



Maman et moi dans l'occupation, Yanis

VSP dédie cet ouvrage

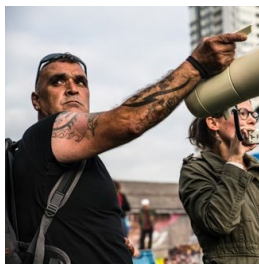


À Serge Noël
À Serge Noël (1956 – 2020). Il était un travailleur social, un poète et romancier belge engagé, un militant antiraciste actif dans les milieux de la gauche radicale bruxelloise, allié de toutes les heures de la lutte des sans-papiers depuis 40 ans. En 2005, il initie la création de l'association SOS Migrants, laquelle a porté de nombreux projets dont JSP (le Journal des Sans-Papiers) et Visages humains (témoignages de sans-papiers).

Son accompagnement direct de la VSP sur le terrain a fait de Serge Noël un père pour tous les migrants et les réfugiés, un militant pour l'Égalité des droits, antiraciste, et un soutien fiable pour toutes les personnes en situation précaires. C'était un homme de parole, toujours présent pour tout le monde et cela partout. La VSP est orpheline, sa disparition a laissé un vide dans cette famille qui était la sienne.

À ceux qui sont morts à nos côtés

Une pensée affectueuse pour Mamoudou, Kaoma, Jah Jah et Ramzi, qui sont décédés, jamais loin de nous, ils ont laissé leur empreinte au sein de notre collectif qui était aussi leur famille. Nous sommes tous et toutes ensemble pour toujours.



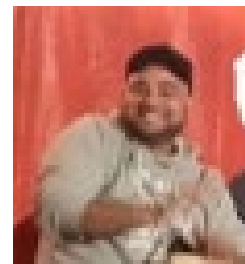
Jah Jah



Mamoudou



Kaoma



Ramzi

Aux expulsés de Ribaucourt et d'ailleurs,

Médoune Ndiaye, Malick Baal, Labbo, Omar, Samba, Mamadou Sow, tous ont été arrêtés, maltraités, violentés puis expulsés sur des terres qu'ils avaient fuies, et où ils n'avaient plus d'attaches. D'autres, le doyen Dieng et Aissatou Bah ont fait un retour volontaire dans un pays voisin, pour des raisons familiales.

Nous ne pourrons jamais vous oublier car vous nous avez marqués par votre passage en apportant et en étant des forces vives de ce groupe qui était le vôtre.

Toujours dans nos cœurs forever.

**À toutes celles et ceux qui se sont battus avant nous, avec nous
et qui continueront le combat demain avec nous.**

Table des matières

Introduction	Le BESP et VSP, une recherche participative	7
Pour une histoire des sans-papiers	Des combats historiques des sans-papiers, et comment VSP en est un des continuateurs	11
L'odyssée de VSP	23 occupations successives, 23 expériences, 23 apprentissages Liège	19
Analyse	<ul style="list-style-type: none">• L'occupation un modèle social et politique.• La place des femmes dans les occupations.• Les enfants, entre scolarité et exclusion.• La construction de liens.• Une compétence qui naît de l'expérience et projet YEAM.	49 51 54 56 58
Perspectives	Et demain ?	61
Annexes	Le BESP et bibliographie	63

Introduction - Le BESP et VSP, une recherche participative

Le BESP, Bureau d'étude des sans-papiers

La création du BESP est l'aboutissement de deux démarches différentes, et finalement complémentaires.

La première est celle de l'organisation des sans-papiers depuis 2014, notamment au sein de la Coordination des sans-papiers et d'un Collectif qui en est membre, la Voix des Sans-Papiers. En effet, à l'approche des élections de 2018, plusieurs partis politiques réunis à l'initiative du CIRé ont questionné la Coordination sur ses **revendications en matière de régularisation, afin de les soutenir (ou pas) pendant la campagne électorale**, ensuite pendant la négociation en vue de l'installation des nouveaux gouvernements, et des déclarations gouvernementales pour chaque niveau de pouvoir. Il a été constaté que tous les interlocuteurs, partis et syndicats, disposaient d'un bureau d'étude pour analyser ce type de question. Tous, même les principaux soutiens, parlaient sur ces bases SUR les sans-papiers, sans que leur propre parole n'ait pu être construite et entendue. Dans ce contexte, les sans-papiers se sentaient désappropriés de leur parole et d'une analyse partant de leur réalité et leur pratique. Le Bureau d'études des sans-papiers est créé pour réaliser les enquêtes, analyses et recherches avec, pour et surtout PAR les sans-papiers eux-mêmes.

La seconde démarche est celle d'une réflexion menée au sein d'une formation d'éducation populaire (la FREP), la formation à la recherche en éducation permanente-populaire organisée par le Collectif Formation Société asbl (CFS), de 2015 à 2018. **La question ici est de réfléchir au type de recherche(-action) dont les publics concernés ont besoin pour soutenir leurs luttes.** Outre le refus de « parler à la place des personnes concernées », plusieurs éléments s'en dégagent : le rôle central donné aux « 1ers concernés », la volonté qu'ils soient acteurs effectifs des recherches, qu'ils se les approprient et acquièrent la capacité de défendre eux-mêmes leur cause – argument contre argument – vis-à-vis des partis, syndicats, pouvoirs publics et opinion publique.

Ces deux démarches convergent donc en mars 2018, et aboutissent à la création du BESP, par 4 personnes fortement impliquées dans la volonté de soutenir la cause des sans-papiers : Serge BAGAMBOULA (notamment un des porte-parole de la Coordination des sans-papiers), Modou NDIAYE (un des porteurs de VSP depuis sa création), Alain LEDUC (animateur de la FREP, à l'époque responsable des programmes d'éducation permanente à CFS, aujourd'hui coordinateur du BESP dans le cadre de l'Université Populaire de Bruxelles) et Emmeline DOLLEANS (voisine solidaire, participante à la FREP et aujourd'hui soutien des projets culturels de VSP et du projet YEAM, « y'en a marre »).

Depuis lors, le BESP a produit de courtes analyses, des études approfondies et cette recherche participative avec, pour et PAR les sans-papiers eux-mêmes. Cette recherche avec VSP est la 10^{ème} production du BESP³.

³ Voir à ce sujet la bibliographie du BESP en annexe et sur le site www.besp-sans-papiers.be

VSP, la Voix des Sans-Papiers

La Voix des Sans-Papiers est un collectif né en 2014, en occupant un bâtiment à Molenbeek « le Ribaucourt », qui comptera jusqu'à 350 membres, dont 240 occupants, et qui sera violemment expulsé par la police le 19 septembre 2016.

Depuis bientôt 10 ans, le Collectif a survécu à une véritable « odyssee » de 23 déménagements, 23 occupations brèves ou longues, parfaitement organisées. Bénéficiant aujourd'hui d'une certaine « stabilité » à Ixelles, il « gère » aujourd'hui de manière responsable 5 occupations : VSP XL (rue Fritz Toussaint), VSP Family (avenue de la Couronne à Ixelles), VSP Molenbeek (rue Vanderstichelen), L'Hospitalière (101 avenue Henri Jaspar, à Saint-Gilles) et rue Defacqz (dans le quartier Louise, à 1000 Bruxelles). En rajoutant VSP Liège, ce sont ainsi près de 300 sans-papiers qui sont aujourd'hui hébergés.

L'intérêt de cette recherche et de sa publication pour VSP est de capitaliser et valoriser les acquis de cette longue odyssee : comment un tel Collectif de personnes, « sans statut légal » sur lequel s'appuyer, a-t-il pu traverser ces années de grande précarité sans s'auto-dissoudre ou abandonner ? comment s'est-il organisé, comment s'est-il développé ? quelle est l'évolution de leurs activités ? comment ont-ils transformé leurs expériences en savoirs d'expérience, puis en solides compétences ? quelle contribution originale peuvent-ils apporter à notre société aujourd'hui ? comment, à partir de cette recherche, renforcer leur combat pour la régularisation et la citoyenneté en Belgique ?

Pour Modou, « *VSP a été pour moi à la fois une école de lutte et un « temple » des savoirs des personnes concernées* » ainsi que pour les citoyens.

Cette recherche ne peut être menée que PAR eux, ils sont les détenteurs de savoirs étonnants. Ils ont pris et gardent un cap solide. Certains ont été régularisés, la plupart d'entre eux sont restés dans la lutte au sein du Collectif, voire continuent à habiter dans les occupations. Dans un contexte de politique migratoire très fermée, que peuvent-ils espérer ? et quelle pourrait être leur offre de services à toute notre société ? s'ils sont compétents, pourquoi ne pas leur permettre de mettre leurs compétences en valeur dans des projets socialement utiles ? Et si ce collectif, participatif, autogéré et autogestionnaire, donnait des pistes de nouvelles formes de fraternité, de solidarité et de combat social ?

Objectif commun

Dans leur rencontre, le BESP et VSP visent un objectif commun : faire aboutir **une recherche participative de longue haleine, et mieux « armer » les sans-papiers pour défendre leur cause légitime**. Préparer ensemble 2024, une année électorale à tous niveaux de pouvoirs (européen, fédéral, communautaire, régional et communal). Le résultat de ces élections influera de manière importante sur la situation des sans-papiers pour les 5 années à venir. À la fois pour faire progresser leur reconnaissance et leurs droits, à la fois pour améliorer leurs conditions de vie au quotidien.

Le contexte général leur est TRES défavorable au vu du durcissement des politiques migratoires européennes, de l'hégémonie du Vlaams Belang et de la NVA en Flandre, du poids du MR en régions wallonne et bruxelloise, tous hostiles à assouplir les conditions de régularisation. L'« attentat terroriste » du 16 octobre '23, perpétré par un « illégal », aboutit à généraliser et à criminaliser tous les sans-papiers, et à la volonté de renforcer

l'exécution effective de tous les Ordres de quitter le territoire (OQT), donc le renforcement de l'enfermement, du retour au pays, de la poursuite systématique de tous les sans-papiers⁴. Chaque membre de VSP est concerné par ces questions.

Une recherche et une écriture participative ?

Le projet d'histoire de VSP a été conçu progressivement depuis plusieurs années, par des écrits partiels réalisés par certains membres de VSP et du BESP. 130 pages de notes plus ou moins au brouillon, non publiées existaient alors. La finalisation du projet a été voulue en 2022, dans le cadre des travaux du comité de pilotage des projets de VSP, de formations et d'évaluations au sein du CFS, et de soutiens complémentaires de l'UP. L'écriture du présent document de synthèse a commencé début 2023, par la formalisation d'un comité de pilotage de la recherche, composé d'une dizaine de porteurs de la VSP.

Le BESP apporte son savoir-faire en matière d'analyses, études et recherches participatives : une recherche participative, pour nous c'est quoi ?

Les publications du BESP se veulent toutes « participatives », même si le mot ne donne pas d'indication sur les objectifs, ni sur la manière. « Participer à » implique souvent qu'il y ait un organisateur et des participants, *de fait* subordonné au projet de l'organisateur. La participation ne peut être une simple injonction. Nous essayons d'ébranler et de renverser cette vision de la participation. Nous avons tenté cela tout au long de nos 10 publications, en y arrivant parfois de manière effective, parfois seulement de manière partielle, voire formelle, selon les difficultés rencontrées. Nos travaux oscillent entre le simple recueil de témoignages (et leur analyse a posteriori) et une véritable production collective des sans-papiers eux-mêmes. Les limites à cette démarche sont multiples : le temps dont disposent les sans-papiers, leur fatigue, parfois leur découragement, leur niveau d'études, leur capacité de recul par rapport à l'action, leur connaissance du français, et des conditions exceptionnelles comme la période de travail en visioconférence pendant la période « covid ». Ces difficultés, parfois ces obstacles, n'ont jamais entamé notre volonté de mettre en œuvre des étapes à cette « participation » que nous souhaitons plutôt être une appropriation.

⁴ Nicole De Moor, avec la nouvelle Loi « RETOUR », veut ancrer dans la législation le principe d'un retour volontaire si possible, forcé si nécessaire, des étrangers ou des demandeurs d'asile appelés à quitter le territoire. « L'attentat récent visant des supporters suédois a démontré que les méthodes du passé ne fonctionnaient pas et qu'un accompagnement (au retour, NDLR) est nécessaire », (LE SOIR 21/11/23)



Réunion de travail du groupe porteur BESP-VSP en avril 2023. De gauche à droite : Alain (BESP), Sédar (VSP Liège), Thierno, Halidou, Mohamed, Asta, Bintou, Alberto, Henriette, Taslim, Modou (VSP et BESP), Serge (BESP) prend la photo, Yanis dessine.

Une **participation effective** est rendue possible parce qu'une démarche longue est à l'œuvre à VSP, et que cette recherche s'y inscrit naturellement. Des documents antérieurs existent (130 pages de notes de travail et de brouillons pour la plupart non édités), des textes sur les sites, ainsi que des albums de photos numériques (170 photos).

VSP est un Collectif solide, stable et prônant l'autogestion, donc ayant appris à ses membres à se responsabiliser de manière collective et individuelle. Les conditions sont assez aisément réunies pour des échanges et un travail où les deux parties, VSP et le BESP, jouent leur rôle. Un comité de pilotage de la recherche est mis en place, composé d'une douzaine de « responsables » de VSP, qui ont chacun.e une responsabilité identifiée. Le comité s'est réuni 5 demi-journées d'avril à novembre 2023. Au-delà de leur attente de valorisation et de reconnaissance légitime de leur combat, il s'agit de faire émerger la richesse de leurs expériences, qui ont été progressivement transformées en compétences, qu'ils veulent mobiliser au bénéfice de tous les sans-papiers mais aussi de toute la société. Par exemple, il apparaîtra qu'ils sont capables de gérer des communautés humaines et de les faire progresser au sein des occupations, à contrecourant des politiques d'abandon des demandeurs d'asile « hommes seuls » par « manque de places » décidée par la Secrétaire d'Etat « asile et migration ».

Après ces réunions et de multiples aller-retours, le texte a été validé par le comité de pilotage le 16 novembre 2023.

Nous basant sur les travaux⁵ déjà publiés, une analyse méthodologique du travail avec les premiers concernés sera proposée par le BESP et CFS en janvier 2024.

⁵ Voir à ce sujet l'analyse du sociologue Saïd Bouamama (dans l'introduction à *Femmes de quartiers populaires*) quant à l'instrumentalisation des 1ers concernés par les chercheur.e.s et journalistes. Malgré les nombreux recours aux témoignages, ceux-ci servent le plus souvent à étayer les thèses de l'auteur. C'est un travers que même Bourdieu n'a pas évité dans la *Misère du Monde*.

<https://ep.cfsasbl.be/la-rupture-avec-la-rupture>

Pour une histoire des personnes sans-papiers

Coup d'œil dans le rétroviseur

Sans papiers : ne pas disposer des documents officiels autorisant le séjour sur le territoire. Cet état de fait est une question politique importante depuis une cinquantaine d'années en Belgique. Le mot, lui, est bien plus récent. Il est apparu lors d'une occupation d'église à Paris en 1996 et il a migré en Belgique où il a fait l'objet d'une appropriation par ceux et celles qui étaient concerné(e)s pour désigner ceux et celles qu'on appelait alors des « étrangers en situation irrégulière ». Être « sans-papiers » est une situation administrative que l'on peut changer. L'expression porte en soi l'idée d'un combat pour la régularisation, contre la précarité.

En Belgique, comme ailleurs en Europe, l'histoire des personnes sans-papiers est celle d'un long combat avec ses mobilisations, ses victoires et ses défaites.

La première opération de régularisation⁶ est liée à l'arrêt officiel de l'immigration de travail en 1974. Mais dès la fin des années '60, de nouvelles règles administratives contraignantes s'étaient mises en place avec notamment la possibilité d'expulser des travailleurs immigrés avec leur famille au chômage peu après l'expiration de leur permis de travail. La pression des syndicats, FGTB (**Fédération générale du travail de Belgique**⁷) et CSC (la **Confédération des Syndicats chrétiens**), mènera au retrait de ce projet de loi. Mais le rejet de travailleurs dans la clandestinité et l'absence de statut pour les étrangers vont susciter une forte mobilisation de ces travailleurs clandestins. La répression très dure d'une manifestation en février 1974 va entraîner une grève de la faim⁸ dans une église de Schaerbeek. L'action est soutenue par les syndicats et une série d'organisations belges et de travailleurs immigrés. Cette pression va conduire le gouvernement issu des élections de mars 1974 à mettre en place une première opération de régularisation. Les syndicats avec les associations de travailleurs marocains, turcs, portugais parviennent à convaincre les clandestins de s'organiser, se mobiliser et introduire une demande de régularisation. En 1975, sur 8951 demandes introduites, 7470 personnes recevront un permis de travail.

La porte étroite de l'asile

C'était la première grosse opération de régularisation⁹ et elle restait axée sur l'accès au travail. Mais la loi de 1974 n'allait évidemment pas mettre fin à l'immigration, comme l'imaginaient alors les dirigeants politiques de l'époque. Trois portes d'entrée restaient accessibles : le regroupement familial, le visa étudiant et de rares permis de travail pour des fonctions très spécifiques. Tout au long des années 80, la loi ne va cesser de se durcir

⁶ Analyse des campagnes de régularisation par Philippe Vicari <https://ep.cfsasbl.be/des-campagnes-de-regularisation-des-sans-papiers-en-belgique>

⁷ Particulièrement dans le cadre de la permanence de la FGTB de Bruxelles rue de Suède, près de la gare du Midi. <https://ep.cfsasbl.be/En-l-absence-de-politique-publique-d-accueil-une-experience-associative-dans-la-Aujourd'hui>, la CSC est très active dans le cadre d'un Comité des travailleurs migrants, avec et sans papiers. La FGTB nationale anime à Liège une « Ecole des Solidarités ».

⁸ Dans l'Eglise Saint-Jean et Nicolas à Schaerbeek

⁹ Voir notamment Mazyar Khoojinian <https://popups.uliege.be/1370-2262/index.php?id=1660>

pour restreindre, notamment, les conditions d'accès au regroupement familial¹⁰. Parallèlement, en même temps que l'augmentation des demandes d'asile, les gouvernements successifs vont compliquer l'accès au statut de réfugié entraînant de fait une criminalisation de l'asile. En 1991, la détention des demandeurs d'asile va recevoir une base juridique. Dès 1993, les centres fermés vont être construits et voir leur capacité étendue d'année en année. Le mouvement associatif va réagir et s'organiser.

Naissance d'un mouvement des personnes sans-papiers

En 1998, à l'initiative du Ciré¹¹, naît le **Mouvement national pour la régularisation des sans-papiers et des réfugiés**. Les manifestations se succèdent, les occupations d'églises, les grèves de la faim également, mais l'Etat ne cède pas. La même année naît un collectif plus radical, le **CACLE (Collectif contre les expulsions)**, qui exige la régularisation collective et inconditionnelle de tous les sans-papiers. Le CACLE va mener des actions dans les aéroports en appelant les passagers à s'opposer aux expulsions prévues sur leur vol. Parallèlement, les détenus des centres fermés vont opposer une résistance de plus en plus grande aux expulsions forcées, entraînant aussi des pratiques policières de plus en plus violentes. Jusqu'au moment où survient le drame qui va tout faire basculer : le meurtre de Sémira Adamu¹² le 22 septembre 1998 lors d'une sixième tentative d'expulsion. Etouffée sous un coussin par deux gendarmes pour l'empêcher de crier et cela conformément à une directive interne sur les rapatriements. L'indignation, la colère vont se répandre dans le monde associatif, la presse mais aussi dans le milieu politique. Le ministre de l'Intérieur démissionne. En 1999, le nouveau gouvernement se met d'accord pour organiser la régularisation de certaines catégories de personnes en séjour irrégulier. La campagne de régularisation va se dérouler dans les premiers mois de 2000¹³. Quatre critères vont déterminer l'accès au séjour : une (trop) longue procédure d'asile, l'impossibilité de retour dans le pays d'origine ou de nationalité, une maladie grave et des raisons humanitaires liées à un « ancrage » durable dans la société. Cette dernière catégorie permettant la régularisation de tous ceux qui pouvaient faire valoir leur travail, la scolarité de leurs enfants, leur engagement sous une forme ou une autre dans la société belge. Deux ans plus tard, le premier mai 2002, plus de 34 mille dossiers avaient été introduits et 24.403 personnes régularisées, essentiellement sur base du critère humanitaire. C'est une victoire pour le mouvement des sans-papiers et les associations qui le soutenaient. Mais elle sera éphémère.

Cette opération de régularisation ne va rien changer dans l'attitude du pouvoir politique. Le ministre de l'Intérieur, et par lui l'Office des Etrangers, gardait un pouvoir discrétionnaire sur l'accès au statut de réfugié. On est retombé dans la politique de fermeté et même d'inhumanité avec une politique de rapatriement de plus en plus dure.

¹⁰ Concerne très principalement les migrants d'origine marocaine

¹¹ Voir le site internet du Ciré <https://www.cire.be/>

¹² Sémira Adamu était une jeune nigériane de 20 ans. Elle était arrivée en Belgique en mars 1998 pour échapper à un mariage forcé. L'asile lui a été refusé et elle a été directement détenue au centre 127 bis. Elle était soutenue par le Collectif contre les expulsions, qui avait médiatisé son cas, et était devenue une figure emblématique de la résistance des personnes détenues en centres fermés. Elle avait déjà subi cinq tentatives d'expulsion, dont une très violente. Ils lui appliqueront la technique dite "du coussin" et l'étoufferont pendant près de quinze minutes, provoquant un coma. Elle décèdera le soir-même aux cliniques Saint-Luc. (source : CIRÉ, <https://www.cire.be/semira-adamu/>)

¹³ Voir l'analyse de Mateo Alaluf, sur le site du CRER

<http://1maimanif.canalblog.com/archives/2006/03/20/1552527.html>

Une politique confortée encore par l'Union européenne qui élabore des plans communs de retour. On est alors dans le contexte de l'après 11 septembre et ce sont les populations du Moyen-Orient qui vont être particulièrement ciblées par ces politiques dites de lutte contre le terrorisme. En 2003, une série d'ordres de quitter le territoire ciblant les Afghans vont amener plus de 300 d'entre eux à occuper une église à Ixelles et à mener une grève de la faim qui s'achèvera avec une promesse de régularisation. C'est à cette époque que les sans-papiers commencent à réellement s'organiser. En 2004, suite à la marche européenne des sans-papiers, se crée à Liège l'**UDEP (Union de défense des sans-papiers)** qui tente de rassembler tous les sans-papiers, quel que soit leur pays d'origine. L'UDEP va multiplier les manifestations dans le but notamment d'empêcher la transposition dans la loi de 1980 de directives européennes qui restreignent encore davantage le droit d'asile. Au printemps 2006, l'UDEP lance une grosse offensive avec 42 occupations, surtout des églises, qui vont mobiliser plus de 600 sans-papiers. En même temps, l'UDEP tente de faire relayer à la Chambre sa propre proposition de loi qui prévoit cinq critères clairs et permanents de régularisation ainsi que la création d'une commission indépendante dont le pouvoir de décision supprimerait celui du pouvoir discrétionnaire du ministre de l'Intérieur. Plusieurs manifestations, organisées notamment par le monde syndical, vont finir par mettre la proposition de l'UDEP à l'agenda de la Chambre. Les sans-papiers seront déçus. La loi votée prévoit bien des critères de régularisation mais l'exigence de transparence, la fin du pouvoir discrétionnaire du ministre ne seront pas entendus. (...)

Sur le terrain, c'est la désillusion. La mobilisation des sans-papiers au sein de l'UDEP s'essouffle. Sur le terrain politique, il n'y a aucune avancée sur la clarification par circulaire ministérielle de critères comme la procédure de demande d'asile déraisonnablement longue, les motifs médicaux et les « circonstances humanitaires urgentes », l'ancrage durable, le travail. Une clarification qui figurait pourtant dans l'accord gouvernemental de 2008. Les associations, les syndicats, les universités et les hautes écoles se mobilisent et accueillent dans leurs locaux de nouvelles occupations de l'UDEP avec des grèves de la faim. En 2009, le gouvernement dans sa nouvelle composition, décide de mener une nouvelle campagne de régularisation qui sera menée par le Secrétaire d'Etat à la politique de Migration et d'Asile. Elle se fonde sur trois critères : la longueur de la procédure d'asile (quatre ans), l'ancrage durable (cinq ans minimums avec des preuves d'intégration comme la connaissance de la langue) et le travail. La toute grande majorité des dossiers acceptés le seront sur base du critère « humanitaire », soit l'ancrage durable dans la société. Ce sera la dernière opération de régularisation à large échelle organisée par les autorités belges. Avec chaque fois cette illusion politique de les penser comme les « dernières », celles qui vont « remettre les compteurs à zéro ». Alors que faute d'inscrire des critères clairs et permanents dans la loi, la question des sans-papiers ne peut être réglée.

Vers une coordination des personnes sans-papiers

Deux ans après le lancement de la campagne de régularisation, près de 28.000 personnes en séjour illégal en Belgique ont reçu des papiers sur base des nouveaux critères d'attribution. Près de la moitié des demandes sont refusées.

Dès 2011, les sans-papiers recalées par cette campagne, commencèrent à s'organiser par eux-mêmes pour dénoncer l'échec de la régularisation de 2009. Il naît alors le **Collectif SPB (Sans-papiers de Belgique)** qui sera couramment appelé SP Belgique. Ce collectif

était majoritairement composé des sans-papiers d'origines maghrébine et subsaharienne. Le groupe sera miné en interne par un problème de leadership. Vers la fin de l'année 2013, la disparition du SP Belgique va conduire certains sans papiers a créé le **Collectif de mobilisation pour la régularisation¹⁴ de 2009**.

Pendant cette même période, plusieurs étudiants étrangers se sont aussi retrouvés en Belgique sans titre de séjour valable¹⁵. Car, souvent, l'Office des étrangers ne parvenait pas à examiner leur demande de renouvellement à temps ou bien, ces étudiants avaient fini leurs études, et alors qu'ils étaient censés retourner dans leurs pays respectifs, ils ne l'ont pas fait. Toutes ces personnes ont intégré des groupes de sans-papiers organisés pour essayer de faire évoluer la loi dans le sens de leur intégration dans le marché du travail de la Belgique.

En août 2014, face à ce vide laissé par SP Belgique et à l'initiative de Sarah Melsens (alors soutien des personnes sans-papiers et bénévole à Pigment Meeting), Boumediene, Doudou tous deux membres du Collectif de mobilisation pour la régularisation de 2009, Aboubacar Touré du Comité des travailleurs migrants avec et sans-papiers de la CSC, avaient commencé à se réunir à Pigment Meeting pour faire converger l'idée d'un rassemblement de tous les collectifs des personnes sans-papiers existants. Ainsi donc, de ces rencontres informelles, va naître la **Coordination des sans-papiers de Belgique**. Tous les collectifs existants (Voix des sans-papiers, Collectif Ebola, Collectif de mobilisation pour la régularisation de 2009, Comité des travailleurs sans et avec papiers de la CSC) vont se décider progressivement à mandater leurs représentants pour prendre part aux réunions en vue de faire monter la vague de la lutte pour une régularisation de tous les sans-papiers.

La naissance de la Voix des sans-papiers

Depuis 2009, voilà déjà 15 ans donc, les collectifs de sans-papiers se structurent, se mobilisent encore et toujours. La dernière grande étape remonte à 2012 avec la marche des sans-papiers qui va parcourir plusieurs pays européens, dont la Belgique en demandant la liberté de circulation et d'installation pour tous les migrants. En 2014, une nouvelle marche des migrants traverse l'Europe de Berlin à Marseille sous l'appellation de Caravane européenne des migrants. Elle fait étape en juin 2014 à Bruxelles où plusieurs personnes sans-papiers décident de créer et de nommer leur collectif la **Voix des Sans-papiers (VSP)**.

Ce collectif s'illustre depuis lors par une auto-organisation sans équivalent. En interne, VSP s'organise via des assemblées générales ouvertes à tous les membres et un Comité de gestion quotidienne constitué de membres élus et à tous moments révocables. Ses membres ont tous signé une charte qu'ils ont eux-mêmes constituée et qui établit les règles fondamentales de vivre-ensemble sur lesquelles ils se sont mis d'accord. VSP bénéficie du support d'un ensemble de « soutiens » (groupes politiques, associations ou habitant.e.s qui se rassemblent régulièrement à l'appel de VSP)¹⁶. Dans une quête constante de son autonomie, il s'organise et se réorganise avec quelques forces de

¹⁴ Dont Dodou Cham est un des fondateurs, voir son témoignage page 15

¹⁵ Voir témoignage de Serge Bagamboula page 16

¹⁶ <https://www.ieb.be/La-Voix-des-Sans-Papiers-le-parcours-d-un-collectif> par Alexandre Orban

soutiens de l'extérieur. **Serge Noël**¹⁷ et **Oscar Flores**¹⁸ sont deux soutiens majeurs, qui ont donné une vitalité et une énergie, qui ont permis aux membres de la VSP de tenir bon.

Deux témoins¹⁹ investis dans ces luttes :

Doudou Cham (Cham, Gambie. 2009)

« En 2009, il y avait des occupations de sans-papier un peu partout. J'ai trouvé une occupation de Guinéens à Anneessens. Malheureusement, la police nous a expulsés peu de temps après. Parfois je dormais dans une maison qui s'appelle « Pierre d'Angle », parfois en rue, parfois à la gare du Midi. Dans les centres d'hébergement pour sans-abris, si tu n'as pas de documents, on ne t'héberge pas. Un jour, on m'a dit : « tu peux aller au Petit Château pour chercher du travail. Parfois, on faisait des déménagements, parfois on restait assis toute la journée, sans rien à manger. J'avais un ami pakistanais qui venait aussi au Petit Château pour trouver du boulot. C'est lui qui m'a aidé à trouver un contrat pour la régularisation de 2009. Avec ce contrat, mon ami a été régularisé. Moi, avec le même contrat, je n'ai pas été régularisé (...). Entre 2010 et 2013, j'ai travaillé dans un restaurant. C'est moi qui avais les clefs. Le patron me faisait confiance (...) En avril 2014, j'ai vu une manifestation de sans-papiers passer près de chez moi, à Anneessens. Je les ai suivis. On m'a donné un tract qui nous invitait à Pigment pour une réunion de sans-papiers. Ils ont parlé de la Caravane européenne des migrants. J'ai participé à toutes les manifestations de la Caravane. A la grande manifestation de juin, j'ai parlé en public. (...) Les gens de 2009 ont décidé de lancer un mouvement et d'occuper un bâtiment à la place Quételet. L'occupation à Saint-Josse a duré deux mois et demi. On avait des cours de français donnés par une Belge et deux Françaises, un cours d'arabe. On invitait les voisins à venir nous voir, on organisait des tables-rondes, on faisait la médiation entre les groupes de sans-papiers (...). Dans ce groupe, on

¹⁷ Voir dédicace à **Serge Noël** page 5

¹⁸ **Oscar flores** soutien de la VSP. D'origine chilienne et reconnu réfugié en Belgique en 1987. Il s'est engagé avec ferveur dans le combat politique de la défense des personnes sans-papiers. Sa renommée est née avec la fin des occupations des églises avec l'UDEP, puis vers 2008-2009 comme porte-parole du comité de soutien du collectif des 450 afghans. Très actif sur le terrain et médiatisé, il était souvent à l'initiative des actions et rassemblement devant l'office des étrangers, CGRA, les cabinets des ministres, devant les partis politiques et les marches comme celle de Mons. Après la régularisation massive des afghans considéré comme une grande victoire, il s'est un peu fait oublier jusqu'en 2016 où il commençait à fréquenter le collectif VSP à Ribaucourt en étant membre du comité des soutiens. Il faisait partie de la coordination contre les Raffles, les expulsions et pour la régularisation (CRER) et même porte-parole. <https://www.rtb.be/article/oscar-flores-ex-voix-des-sans-papiers-j-ai-ete-arrete-plus-de-30-fois-11280433>

¹⁹ Plusieurs témoignages sont issus du livre **Visages humains**, 23 parcours de migrants aujourd'hui en Belgique (dont nombreux issus de VSP pendant l'occupation Ribaucourt), SOS Migrants et Interpôle, à l'initiative de Serge Noël, Ed. Le Chant des rues, (décembre 2014).

*a écrit tout ce qu'on a fait. On a tout archivé jusqu'à l'heure où nous avons été expulsés. On a gardé toute l'histoire de notre lutte. (...)
Je veux travailler avec des organismes internationaux. Je veux avoir les papiers pour terminer mes études en relations internationales. Ce qui nous manque, c'est de sensibiliser les Belges sur la réalité des sans-papiers. Quand on passe ses nuits en rue ou à la gare du Midi, en plein hiver, dans le froid et la solitude, c'est très dur. Si on n'a pas vécu cela, on ne se rend pas compte. » (Visages humains 2014)*

Serge Bagamboula (Congo, 2014)

*Ma vie a basculé avec la guerre que nous avons connue au Congo. J'ai failli être tué à trois reprises (...). Cela m'a beaucoup traumatisé. J'étais devenu anxieux, irritable. Ma santé est devenue incompatible avec l'enseignement actif. En 1999, j'ai été déclaré inapte (...). Mes sœurs cadettes et ma mère vivaient à Bruxelles depuis quelques années. J'ai alors sollicité une inscription à l'ULB qui m'a accepté pour un master en science de la population. Je suis arrivé à Bruxelles le 9 octobre 2009. J'ai fait mon stage à la CSC, qui m'a permis de comprendre comment vivaient les sans-papiers en Belgique. Pendant ma formation, j'ai été hospitalisé pour des problèmes de tension (...) Ce dont je souffre nécessite un suivi médical permanent. J'ai perdu mon titre de séjour en 2013 car il était lié aux études. J'ai introduit un 9 ter (régularisation pour raison de santé) pour lequel j'ai reçu un refus puis un ordre de quitter le territoire. Je ne peux pas repartir dans mon pays tant que ma santé ne s'améliore pas. Pour m'occuper entretemps, des amis et moi avons créé une association d'insertion pour les jeunes ayant reçu le statut de réfugié et qui sortent des centres. (...)
C'est un gros handicap de ne pas avoir de titre de séjour. La réalisation de mes projets est assujettie à ce titre de séjour qui nous est refusé par les politiques de ce pays. Si j'obtiens ce document, avec mes compétences, à coup sûr, je trouverais du travail. Plus d'une fois, j'ai raté des engagements par défaut du titre de séjour (...)
Les sans-papiers doivent être porteurs de leur combat. On doit se mobiliser, s'organiser, ne pas attendre qu'on nous apporte les droits et les papiers sur un plateau
Serge Bagamboula (Congo), Visages humains, 2014*



Serge Bagamboula

Avec un passé d'agent humanitaire en république du Congo, mes études en sciences de la population et du développement à l'ULB m'ont conduit en 2010 à faire un stage à CSC Bruxelles. Après l'expiration de mon visa d'étudiant, je suis devenu sans-papiers en 2013.

J'ai construit mon militantisme au sein du Comité des travailleurs sans-papiers de la CSC et au sein de la Coordination des sans-papiers en qualité de porte-parole de ces deux collectifs.

Ce parcours migratoire riche d'expériences et d'enseignements m'a permis d'être aux côtés d'Alain Leduc, Modou Ndiaye et d'autres camarades, avec qui nous avons créé le Bureau d'études des sans-papiers (BESP), pour préparer les échéances électorales de 2018 et 2019. Aussitôt reconnu réfugié en 2019, je suis recruté simultanément au Collectif Formation et Société (CFS) en qualité d'animateur formateur chercheur et au Ciré en qualité d'agent administratif assurant la permanence socio-juridique.

Avec le soutien du CFS et de l'UP de Bruxelles, nous avons approfondi notre connaissance de la situation des sans-papiers dans le cadre d'une dizaine d'analyses et études menée par le BESP (voir bibliographie en annexe).

23 occupations

01	Ribaucourt (Molenbeek)	27 juin 2014 > 19 sept. 2016
02	Diamant (Schaerbeek)	19 sept. 2016 > 18 nov. 2016
03	Rue de l'Olivier (Schaerbeek)	18 nov. 2016 > février 2017
04	Rue de la Senne (porte d'Anderlecht)	février 2017 > avril 2017
05	rue Michel Ange (Schuman)	avril 2017 > mai 2017
06	Avenue du Derby (Ixelles)	mai 2017 > 21 juillet 2017
07	Rue de Hearne (Etterbeek)	21 juillet 2017 > 21 juillet 2017
08	Centre sportif (Etterbeek)	21 juillet 2017 > 23 juillet 2017
09	Avenue d'Auderghem (Etterbeek)	23 juillet 2017 > 14 sept. 2017
10	Hôtel Astrid (Bruxelles)	14 sept. 2017 > 18 déc. 2017
11	Rue du Marais (Bruxelles)	20 nov. 2017 > 20 nov. 2017
12	Hôtel Scandic (Bruxelles)	18 déc. 2017 > 3 mars 2018
13	Internat de la FWB (Forest)	3 mars 2018 > 21 oct. 2018
14	Vandenboogaerde (bâtiment Martini- Molenbeek)	21 octobre 2018 > 21 avril 2019
15	Rue des Deux Eglises (Bruxelles)	21 avril 2019 > 21 avril 2019
16	Rue Joseph II (Bruxelles)	22 avril 2019 > 22 avril 2019
17	Rue Vanderstichelen (hangar, Molenbeek)	22 avril 2019 > 20 oct. 2019
18	Fritz toussaint (Ixelles)	20 octobre 2019 >
19	Avenue de la Couronne 350 (Ixelles)	août 2020 >
20	Berchem (transféré à Defacqz)	oct. 2020 > avril 2021
21	Avenue de la Couronne 356 (Ixelles)	février 2020 >
22	L 'hospitalière (Saint-Gilles)	18 décembre 2020 >
23	VSP Defaqz (Bruxelles)	28 mars 2021 >

Les occupations d'Ebola et de VSP Liège sont décrites page 47.

L'odyssée de VSP

Naissance de la Voix des Sans-Papiers

L'histoire de VSP s'inscrit ainsi dans la continuité des combats menés par les sans-papiers depuis 50 ans. VSP est un des Collectifs d'auto-organisation des sans-papiers, issu de la marche des sans-papiers de 2012 qui va parcourir plusieurs pays européens, dont la Belgique en demandant la liberté de circulation et d'installation pour tous les migrants.

En 2014, une nouvelle marche des migrants traverse l'Europe de Berlin à Marseille sous l'appellation de **caravane européenne des migrants**. Elle fait étape en juin 2014 à Bruxelles où plusieurs sans-papiers décident de créer un **Collectif et de l'appeler « la Voix des Sans-Papiers » (VSP)**.

Ils reprennent les outils « historiques » de lutte des sans-papiers : les manifestations et les occupations de bâtiments. VSP s'engage dans des manifestations hebdomadaires à Arts-Loi, et dans une 1^{ère} occupation, à Molenbeek, dans le quartier Ribaucourt. Ils ne savaient pas que cette occupation était la première d'une très longue série. Ils ne savaient pas qu'ils allaient vivre une **véritable odyssée**²⁰ de plus de 23 occupations et déménagements, de près de 10 années. Par analogie au long périple d'Ulysse, une odyssée signifie aujourd'hui²¹ un long « voyage semé d'imprévus ou d'embûches », mais aussi un « voyage riche d'aventures et d'enseignements. ».

Ce périple commence pour chaque sans-papiers depuis son départ du pays d'origine jusqu'aux conditions d'arrivée en Belgique. Chaque situation est spécifique et analysée dans notre enquête de 2018-19. Les fondateurs de VSP ne savaient pas non plus qu'ils seraient toujours là collectivement 9 ans plus tard, avec un projet original alliant lutte sociale et revendications politiques.

Le périple que nous analysons ici est celui qui est **collectif**, commun à tous les membres de VSP, qui, de déménagement en déménagement, d'occupation en occupation fut aussi l'objet de nombreux apprentissages, qui aujourd'hui sont devenues de réelles compétences. C'est la sauvegarde de la mémoire de cette épopée-là (non écrite auparavant) et de ses expériences spécifiques qui fait l'objet de cette première partie chronologique.

²⁰ Homère, VIII siècle avJC : L'*Odyssée* relate le retour chez lui du héros Ulysse (*Odysseus* en grec), qui, après la guerre de Troie dans laquelle il a joué un rôle déterminant, met dix ans à revenir dans son île d'Ithaque (source : Wikipedia). Un des membres du groupe de pilotage indique que c'est un concept très eurocentré, même s'il indique clairement ce que VSP a vécu.

²¹ Source WIKTIONARY

1 - RIBAUCCOURT Molenbeek

La première action de VSP sera d'occuper une ancienne maison de repos abandonnée au 184 Boulevard Léopold II à Bruxelles. C'est l'occupation dite « Ribaucourt » (du nom du quartier) qui a mobilisé jusqu'à 250 personnes, hommes, femmes et enfants de diverses nationalités.

« Nous revendiquons la régularisation pour tous les sans-papiers, témoigne un des porte-paroles Dieng Thierno Yéro, Mauritanien dans le livre « Visages Humains²² », qui retrace le parcours de 25 migrants. « Voix des Sans-Papiers a été créée par deux migrants



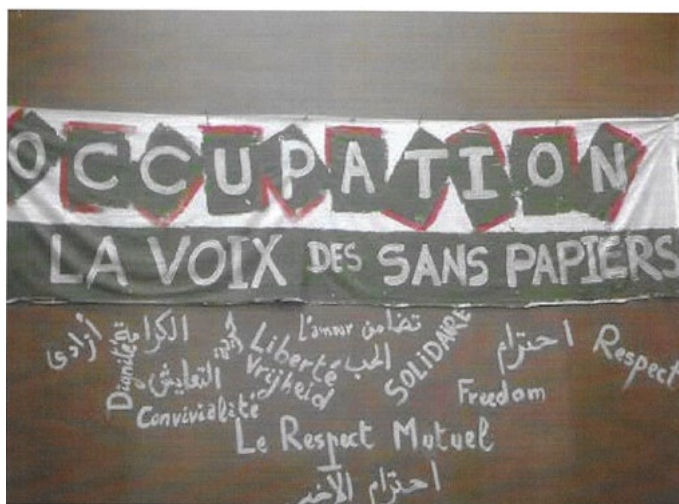
Manifestation hebdomadaire à Arts-Loi Les manifestations et rassemblements sont avec les occupations l'ADN de la VSP. Partie intégrante des pratiques militantes du Collectif, elles sont l'expression du ras-le-bol des militant.e.s , de leurs revendications et constituent des médias d'interpellation des acteurs politiques.

Henriette

marocains et deux migrants sénégalais. Ils ont informé des personnes par téléphone. Une chaîne s'est créée parmi les sans-papiers. Les gens ont entendu la nouvelle et se sont regroupés. L'occupation a été décidée le jour de la Caravane. Le bâtiment a été repéré par l'asbl « Pigment » qui aide les migrants. Les portes étaient ouvertes, c'était une ancienne maison de repos. Nous sommes entrés le 25 juin, nous étions huit dont quatre femmes et deux enfants. Rapidement d'autres nous ont rejoints. Après un mois, on était 380 sans-papiers inscrits sur les listes de VSP, dont 240 habitaient dans le bâtiment. » y compris une trentaine de femmes et d'enfants.

Chaque semaine, nous avons deux rassemblements : les lundis à Arts-Loi et les jeudis devant l'Office des étrangers, on alternait avec les autres collectifs qui ne faisaient pas partie de la Coordination qui manifestaient aussi deux jours par semaine. Les manifestations ont été arrêtées lors des attentats de 2015 où on interdisait tout rassemblement.

²² Voir bibliographie



C'est l'image de la naissance de VSP, du début de son histoire. Même si le bâtiment est non conforme, il a accueilli jusqu'à 250 personnes, par manque d'infrastructures adéquates. Dans l'immeuble, tout s'organise, les rassemblements, les responsabilités dans la gestion de l'occupation et la solidarité entre les occupants. D'invisibles, ils deviennent visibles : Les SF existent !

Taslim et Alberto

La Voix des Sans-Papiers se fait connaître dans un premier manifeste

« Nous sommes des sans-papiers et nous ne sommes pas des citoyen.nes (une personne qui jouit du droit de cité, des droits civils et politiques et notamment du droit de vote). Nous cherchons tout simplement à vivre notre vie dignement, nous et notre famille (...) C'est pourquoi nous avons décidé, nous les Sans -Papiers de nous organiser pour combattre celles et ceux qui nous oppriment, nous contrôlent, nous exploitent, nous criminalisent, nous discriminent, nous incriminent. Notre colère est partagée par des citoyen.ne.s européen.ne.s qui refusent les politiques migratoires racistes et répressives de l'Union européenne, en Belgique principalement ».

L'occupation « Ribaucourt » est un moment charnière pour bien des sans-papiers. *« Malgré l'insalubrité et le nombre d'habitants, mon souvenir le plus fort, c'est Ribaucourt, témoigne Taslim. Là, nous avons organisé des rassemblements et marches. On a organisé l'occupation, avec des responsabilités pour chacun pour gérer la maison. Ce moment m'avait beaucoup marqué ».*

L'occupation « Ribaucourt » va permettre aux sans-papiers de sortir de leur isolement, de s'entraider mais aussi de s'organiser politiquement. Elle va durer deux ans jusqu'au moment où la bourgmestre Françoise Schepmans fait voter un arrêté d'expulsion pour insalubrité. Les syndicats, la FGTB et la CSC et des associations ont dénoncé cette expulsion, la considérant comme purement politique car il y avait moyen de maintenir le bâtiment salubre moyennant quelques adaptations, comme l'avait proposé le collectif soutenu par plusieurs associations.

La plupart des occupants, fuyant le risque d'expulsion, ouvrent alors une nouvelle occupation à Diamant, mais 12 d'entre eux restent sur place pour continuer à négocier avec la commune dans l'espoir de réintégrer le bâtiment.

L'expulsion est néanmoins menée le 19 septembre, la police déloge brutalement les 12 occupants restants qui dormaient encore à Ribaucourt. Ce sera une opération musclée²³ mobilisant environ 200 policiers et militaires et même un hélicoptère. Parmi eux, la plupart seront expulsés vers leur pays d'origine. Parmi eux, Mamadou Sow, porte-parole des sans-papiers de Saint Josse (ex collectif Ebola) et de la coordination des sans-papiers, qui sera emprisonné 65 jours avant d'être expulsé de force. Les autres personnes arrêtées étaient aussi des figures connues du mouvement des sans-papiers, qui jouaient régulièrement le rôle d'intermédiaires avec les autorités. Pour bien des observateurs, cette arrestation spectaculaire était une illustration de la politique du Secrétaire d'Etat à la politique d'Asile et des Migrations, le NVA Théo Francken²⁴ qui voulait autoriser les forces de l'ordre à pénétrer chez les sans-papiers sans mandat, de les chasser jusqu'au bout. Dans une carte blanche publiée le 11 octobre dans Le Soir, une série d'associations et d'universitaires vont dénoncer ces arrestations brutales : « *Un tel contingent n'avait, de mémoire de Bruxellois, jamais été déployé avec cette ampleur pour déloger des « squatteurs ». Nous sommes en droit de questionner l'utilité (et le coût) d'un tel dispositif (quasi militaire) pour interpellier les douze personnes pacifiquement recluses à l'intérieur du bâtiment* ».

Ils et elles étaient présent.e.s à Ribaucourt

Modou a participé à la création de VSP, lors de la 1^{ère} occupation en 2014. Je suis né au Sénégal en 1976, où j'ai eu un BAC+2 Technico-commercial en informatique. J'ai été vendeur, puis



responsable de la vente de matériel informatique. J'ai dû quitter le Sénégal pour des raisons familiales et de litige juridique. J'y ai encore de la famille, ma mère, des frères et sœurs, et un fils de 11 ans. Arrivé en Belgique en avril 2012, ma demande d'asile a été refusée en 2013 pour « manque de preuves ». J'ai participé à la création de VSP, lors de la 1^{ère} occupation en 2014. Je m'y suis régulièrement impliqué de plus en plus, et j'ai traversé toutes les occupations du Collectif. J'en suis devenu le porte-parole, coordinateur en interne et responsable des contacts extérieurs avec les Communes, CPAS, et polices ... Outre l'organisation de VSP, je participe aujourd'hui à des projets de soutien des dossiers individuels (YEAM), culturels (Exil et migration)

Régularisé en 2020 je travaille aujourd'hui dans une organisation d'éducation permanente (CFS asbl), je suis administrateur de l'Université populaire de Bruxelles et cofondateur en 2018 du

²³ Le déploiement de forces est sans doute lié à la mise en œuvre en novembre 2015 du « **plan Canal** » suite aux attentats du métro de Bruxelles en 2012 et du musée juif en 2014. Ce plan a contribué à criminaliser tous les sans-papiers, il fallait donc « faire un exemple » (voir https://www.stradalex.com/fr/sl_src_publ_div_be_chambre/document/QRcrb_55-b052-1192-0495-2020202109357).

²⁴ Théo Franken, Secrétaire d'Etat Asile et Migration, favorable aux visites domiciliaires.

Bureau d'étude des sans-papiers. Là, j'essaie de faire progresser la cause des sans-papiers par des formations et la production d'écrits utiles à leur lutte.

*Je suis **Doulo Kandé**. Je suis Peul. Je viens du Sénégal, de la Casamance, de Kolda (région la plus pauvre du pays). Du village de Diabougou Thierno Baldé qui n'a pas d'électricité et qui est relié à la ville par une très mauvaise route de terre.*



J'ai été à l'école pendant 4 ans puis j'ai arrêté. Comme j'avais un oncle maternel en Guinée Bissau, j'y ai séjourné à plusieurs reprises. J'y ai tenu un commerce de cosmétiques et plus tard, j'y ai vécu un mois et 17 jours de guerre. Ensuite, je me suis exilé vers le Portugal pour aller travailler chez un autre oncle. Je ne voulais pas venir en Europe malgré la pauvreté mais ma famille m'y a poussé. Je suis resté 13 ans au Portugal où j'ai travaillé dans les chantiers.

Le 4 février 2014, je suis arrivé en Belgique : je ne connaissais personne et il faisait très très froid. Quelqu'un m'a conseillé de demander l'asile. J'ai été hébergé dans un centre d'accueil à la frontière avec l'Allemagne, un trou perdu où le soleil ne vient jamais. J'ai reçu un avis négatif 8 mois après et suis venu à Bruxelles. Je dormais au Samu social tout en travaillant sur les chantiers.

Puis un responsable m'a donné sa place dans la première occupation de VSP à Ribaucourt. Quand nous avons été expulsés du bâtiment, je faisais partie des 12 personnes restées sur place pour défendre nos intérêts auprès de la commune de Molenbeek. Nous avons été arrêtés avec une artillerie lourde (une centaine de policiers, un hélicoptère, des chiens). J'ai été en centre fermé puis relâché. La plupart d'entre nous ont été rapatriés. J'ai travaillé pour devenir responsable de VSP, personne ne m'a désigné. Je faisais le nettoyage, gérais le magasin et la sécurité. J'aidais les gens à se comprendre, j'aime trop la paix.

En 2020, j'ai rencontré une femme. Nous sommes tombés amoureux et nous avons eu une fille, Nacera, ce qui signifie « celle qui protège » et « la victoire ». J'ai eu ma carte F un an et demi après sa naissance.

J'ai quitté ma chambre à VSP en 2021 pour m'installer avec ma famille. Aujourd'hui je travaille dans une association qui accueille des jeunes sans abri, pour la plupart sans papiers.

Vive VSP ! On est ensemble ! Le combat continue.

Diallo Mamadou Taslim. *Je suis né le 05/10/1996 à Conakry en république de Guinée et je suis le fils d'un fonctionnaire ayant servi dans l'aviation et d'une femme au foyer qui se débrouillait*



dans le commerce pour ajouter un plus aux revenus de notre père. J'ai fait mes études jusqu'en 9^{ème} année au collège et je n'ai jamais travaillé dans mon pays d'origine.

Pour avoir participé à une manifestation, j'ai été arrêté sans être jugé, et ce pendant des mois. C'est par chance que j'ai été retrouvé par un parent militaire qui avait tout fait pour me faire évader et m'aider à sortir du pays.

Je suis arrivé en Belgique le 9 mai 2012 où j'ai introduit trois demandes de protection internationale qui ont été toujours refusées. Actuellement, j'ai introduit une demande de régularisation 9 bis. Je suis sans-papier depuis 2013, année à laquelle on a refusé ma première demande d'asile.

J'ai rejoint l'occupation VSP à Ribaucourt en 2014 et je suis aujourd'hui impliqué dans différents projets parmi lesquels : Y'en a marre, Exil et création, Baraka Grafika et Aigles déterminés²⁵.

Aïssatou (Guinée) témoigne en 2015.

A 14 ans, j'ai été obligée de me marier, c'était un mariage raté. A 17 ans, j'ai de nouveau été obligée de me marier avec Amadou qui avait 44 ans et cinq enfants (...) Amadou militait dans un parti d'opposition. Lors d'une manifestation, je me suis fait arrêter et je suis restée enfermée deux ans et demi dans un camp militaire (...). Pendant tout ce temps, les femmes disparaissaient petit à petit pendant la nuit et elles ne revenaient jamais (...)

Je suis arrivée en Belgique le 6 décembre 2009. Je suis restée deux ans dans le centre Fedasil de Tournai puis ma demande d'asile a été refusée (..) J'ai fait un recours mais il a été négatif, je me suis retrouvée dans la rue. Je dormais chez des amis, à gauche à droite (...)

En juin 2014, j'ai entendu parler de cette occupation, à Bruxelles, à Molenbeek, alors j'ai décidé d'y aller. La vie n'est pas facile à l'occupation, parce que nous sommes six dans une petite chambre avec des enfants. On n'a pas d'eau potable. Il fait froid et on n'a pas beaucoup de nourriture (...)

Je voudrais pouvoir rencontrer d'autres femmes pour échanger des paroles entre femmes. Heureusement qu'il y a une bonne

²⁵ Trois projets culturels portés par des étudiants d'écoles d'art et des associations, en matière de production de dessins et de capsules vidéo.

entente avec les autres sans-papiers. C'est comme ma famille ici. Il y a une vraie solidarité et ça fait du bien. (...). On n'a aucun droit ici et je suis loin de ma famille. J'ai peur de la police, de me faire arrêter. Je souffre beaucoup ici mais c'est impossible pour moi de rentrer. Personne ne quitte son pays de gaité de cœur, on laisse toute sa famille, ses enfants, ses petits-enfants quelque part et on est seul. Cela fait cinq ans que je suis dans un pays dans lequel je n'ai aucun droit et ça fait mal.

Aujourd'hui, je fais partie de « La Voix des Sans-Papiers ». On espère tous qu'on sera régularisés, qu'on recevra des droits. On est très actifs, on organise des manifestations, on continuera à se battre jusqu'à ce qu'on soit entendus. On est bien organisés avec « La Voix des Sans-Papiers », on a une commission avec des représentants qui décident ce qu'on doit faire, des horaires d'ouverture de l'occupation et de plein d'autres choses. Je voudrais dire à tous les sans-papiers qu'il faut garder le courage, un jour, on sortira du tunnel (...) On nous donnera le droit à la dignité, comme ça je pourrais recommencer à vivre et à avoir la tête libérée.

Maman Bangoura (Rouguiatou Bangoura) née en 1960 à Conakry de nationalité guinéenne, a fui la Guinée et est arrivée en 2007.

Pour des raisons politiques, elle a demandé une protection internationale à la Belgique en 2007.



Suite à sa dernière demande en 2019, elle a obtenu l'asile en 2020.

Elle faisait partie des premières arrivées à l'occupation Ribaucourt en 2014, elle était bien écoutée et respectée. Travaillant dans l'administration en Guinée, le fait de bien parler la langue de Molière, lui a permis d'avoir une facilité à communiquer avec les citoyens et autorités belges.

Elle faisait partie des leaders du Comité des femmes sans papiers qui manifestaient chaque vendredi de De Brouckère à la Bourse afin de visibiliser la lutte des femmes sans papiers et revendiquer la régularisation pour toutes et tous.

Elle participait à toutes les actions du Collectif (manifs, rassemblements, marches) à Bruxelles ou ailleurs et elle n'hésitait pas à prendre la parole ou à crier son ras-le-bol dans les rues via les slogans de lutte.

Elle restera toujours une référente de la lutte pour la VSP.

2 - DIAMANT Schaerbeek

Mais rien à faire... plus de 200 personnes de Ribaucourt vont donc devoir prendre la fuite. En septembre 2016, avec l'association « SOS Migrants », une seconde occupation est ouverte dans une ancienne maison de retraite à Schaerbeek (« Diamant »). Elle sera une parenthèse de 2 mois.

L'occupation de la maison de retraite « Diamant » sera très brève et complexe car la VSP cohabitait avec un autre groupe qui n'était composé que d'hommes seuls. Il y avait quotidiennement de fortes tensions en matière de leadership.

3 - RUE DE L'OLIVIER Schaerbeek

Au bout de deux mois, les sans-papiers sont sommés de quitter « Diamant ». Le groupe se divise. Une partie va s'installer dans un des bâtiments abandonnés par les Foyers Schaerbeekois dans la cité de la rue L'Olivier à Schaerbeek. L'autre groupe occupe un immeuble, rue de Saint-Georges à Ixelles. « A Schaerbeek, explique Serge Noël, romancier alors actif au sein de l'association « SOS Migrants », *le collectif rencontre un accueil glacial auprès de la société de logement social, le Foyer Schaerbeekois. La direction choisit de leur couper l'électricité* ». « *C'était l'occupation la plus difficile, se souvient Alberto, originaire de Guinée Bissao. Murs pourris, humidité, on dort avec tous les vêtements et chaussures. Le courant saute tout le temps. Cet endroit a déstabilisé VSP. Il y a eu de nombreux départs, c'était impossible de rester dormir là dans ces conditions d'insalubrité. Nous n'étions pas les bienvenus au Foyer Schaerbeekois. La pression pour partir était forte.* » En février 2017, tout le monde se retrouve à la rue suite à un nouvel avis d'expulsion pour cause d'insécurité, ce qui met fin à l'accord avec le Foyer Schaerbeekois.



Nous y avons organisé notre première porte ouverte avec un comité de soutien du quartier qui avait attiré une bonne partie des habitants du coin et d'autres.

Modou et Taslim.

4 – RUE DE LA SENNE Anderlecht

Dans l'urgence, suite à la rencontre avec des militants du « réseau ADES²⁶ » composé d'étudiant pour la plupart, VSP trouve refuge rue de la Senne à Bruxelles. C'est un propriétaire privé, mais il donnera rapidement un avis d'expulsion au bout d'un mois.

Suite à des conflits internes allant jusqu'à des plaintes à la police, le groupe des responsables s'est dissout, seuls deux responsables continuant à s'investir dans le projet.

Halidou a rejoint VSP lors de cette occupation fin 2017.



Je suis né le 19/06/1995 au Burkina Faso. Ma mère est toujours en vie. J'ai fait des études secondaires, ensuite, j'ai fait le jardinage. Pour des raisons de persécutions, j'ai dû quitter mon pays pour venir me réfugier en Belgique où je suis arrivé précisément le 24/04/2016. Aussitôt arrivé, j'ai demandé l'asile et actuellement, je suis en deuxième procédure.

Je suis sans-papier depuis 2016 car ma première demande avait été refusée à la même année de mon arrivée.

J'ai rejoint l'occupation de VSP en fin 2017 pendant qu'elle était installée à la rue de la Senne, vers la Porte d'Anderlecht.

Aujourd'hui, je suis responsable interne à VSP, rue Fritz Toussaint à Ixelles et responsable multimédia. Pour ma part, je considère VSP comme un collectif qui lutte pour la régularisation des sans-papiers. VSP représente ma famille ici en Belgique.

²⁶ Réseau ADES (reseauades.net)

5 - MICHEL-ANGE Schuman

Un nouveau bâtiment est trouvé, toujours à Bruxelles, rue Michel-Ange, en plein quartier européen. Il s'agit d'une résidence pour personnes âgées, abandonnée depuis quelques mois. Mais la cohabitation avec les voisins dans ce quartier plutôt huppé, est difficile. Les plaintes s'accumulent, les agents de quartier nous menacent, et l'expulsion a lieu en présence de la police et des huissiers de justice sur place. Déménagement vers Derby ...

Medoune Ndyaye était un des responsables de VSP depuis 2014, il avait été arrêté lors d'un contrôle routier pendant l'occupation rue de la Senne. Il a été expulsé pendant le déménagement à Derby.

Témoignage de Medoune Ndyaye, Sénégalais (2015).

J'avais un taxi. Dans mon quartier, je parlais seulement avec un ami, Aboulaye, que j'avais connu à l'école. Quand j'allais chez lui, on prenait le thé, on discutait (...). Le premier décembre 2011, une foule de personnes dirigées par les imams est entrée chez moi. Un vieux m'a tenu par le cou en me frappant (...) A ma grande surprise, on a dit que j'étais homosexuel avec Abdoulaye, qu'ils allaient me tuer. Là-bas, même si on t'accuse et que ce n'est pas vrai, tu as quand même des problèmes. J'ai porté plainte à la police mais le policier m'a fait taire : s'ils disent que je suis homosexuel, c'est que c'est vrai. Il m'a giflé et insulté. (...) Là-bas, si tu es homosexuel, tu vas directement en prison car être homosexuel est condamnable au Sénégal. Les imams ont plus de pouvoir que la police. C'est eux qui décident de tout (...). Le 12 décembre, un ami m'a téléphoné pour me dire qu'il fallait que je fuie vite parce que l'imam avait dit qu'il fallait me tuer. On avait défoncé la porte de ma chambre, mes bagages jetés dans la rue. J'ai vu mon taxi en feu (...).

Je suis arrivé le 2 janvier 2012 en Belgique (...). Le premier mars, j'ai eu l'audition du CGRA. J'ai commencé à expliquer mon histoire, l'inspecteur m'a engueulé en disant qu'il ne voulait pas savoir ma vie privée (...) Quelques semaines après, ils m'ont envoyé une réponse négative (...). Dans le centre, on m'a dit de partir, alors je suis resté huit mois dans la rue (...) Je suis tombé sur la Caravane des sans-papiers. Des gens disaient qu'ils allaient faire une occupation. Comme on n'avait pas d'endroit où dormir, on s'est dit que c'était une bonne solution. (...). J'ai une maison maintenant et je sais où je vais rentrer le soir. Tu ne gagnes rien, mais au moins, tu manges, tu as des gens qui t'aident. Ici, j'ai des amis avec qui je peux un peu oublier mes soucis parce que quand je suis seul, c'est très dur, parce que je réfléchis à tout ce que j'ai perdu.

Il faut rester solidaire, il faut pousser pour avoir des papiers pour construire une vie tranquille ici. Je n'ai pas le choix de repartir. Dans mon pays, j'avais tout. Là-bas, j'avais mon taxi, j'étais sur le point de construire ma propre maison mais j'ai tout perdu (...) J'aimerais que les Belges comprennent que nous sommes là à cause de problèmes mais qu'on aimerait aussi faire notre vie. On n'est pas dangereux, on n'est pas des gens qui cherchons les problèmes, ni qui voulons importer ici les problèmes dans notre pays. On veut juste une vie tranquille, si on nous laisse la faire.

6 – AVENUE DU DERBY Ixelles

Une maison située avenue du Derby à Ixelles devient le siège d'une nouvelle occupation, mais le bâtiment ne peut accueillir qu'une quarantaine de personnes. Les autres doivent trouver des logements de fortune ou chez des amis pour éviter la rue. A Ixelles, la maison est proche de l'ULB et une relation de confiance s'établit avec les étudiants et quelques voisins, mais pas avec les propriétaires. Malgré tout, une convention d'occupation provisoire est finalement signée entre VSP et les propriétaires. C'était aussi la première convention signée par et avec l'asbl « les amis de la voix des sans papiers²⁷ », avec l'asbl SOS Migrants comme garant. La date de départ est fixée au 24 juillet.

Nouveau déménagement...



Le déménagement a toujours été un moment fort de solidarité. Les soutiens et les personnes concernées de VSP s'activent pour charger les colis en faisant la chaîne. C'est aussi un moment de déchirement car on quitte un endroit où parfois on s'est attaché. C'est un moment de soulagement car on trouve un nouvel endroit où on pose nos têtes.

Mohamed et Serge

²⁷ Voir les objectifs de l'asbl page 62

7 - RUE DE HAERNE

8 - CENTRE SPORTIF

9 - AVENUE D'AUDERGEM

Etterbeek

Un nouveau déménagement s'organise à la rue de Hearne à Etterbeek. Plus de 250 personnes s'y retrouvent.

Ce déménagement marque un tournant dans l'histoire de VSP. Après une longue discussion, une décision collective est prise : *« pour la première fois, nous décidons une ouverture de jour, festive, de ne plus nous cacher, de ne plus avoir peur d'avancer à visage découvert, de rendre publique l'injustice sociale que nous vivons ».*

Lors de l'ouverture et à l'occasion de la fête nationale, le 21 juillet, la Voix des Sans-Papiers décide alors d'organiser une activité festive avec de la musique pour accompagner l'emménagement. C'est une manière de visibiliser l'occupation, de sensibiliser la population à la difficulté récurrente pour les sans-papiers d'accéder à leurs droits.



« C'est un bon souvenir, raconte Alberto. D'abord parce que nous avons fait, pour la première fois, une ouverture festive en journée au lieu de devoir nous cacher la nuit. Nous avons eu de bonnes relations avec le bourgmestre. C'est lui qui a fait la première réquisition. A chaque problème rencontré, il était présent et cherchait des solutions. Cela nous a redonné confiance et a permis à notre mouvement de progresser. »

ISIFIN TCHAMA Alberto

Je suis né le 25 mars 1989 en Guinée Bissau. Mes parents sont toujours en vie, mais j'ai moins de contacts avec eux. J'ai juste fait des études secondaires et j'ai travaillé dans la construction en qualité de maçon. J'ai quitté mon pays natal car j'ai été persécuté par la police.



Je suis arrivé en Belgique le 16/07/2013 et j'ai fait plusieurs demandes d'asile qui sont restées toujours négatives. En 2014, dès que j'avais reçu le premier refus, je suis devenu sans-papier, donc sans-droit. J'ai adhéré à la VSP le 15/10/2014 lorsque l'occupation était encore à Léopold II, à Molenbeek.

Dans le cadre de mon implication à VSP, je suis responsable du magasin et du service de nettoyage. Je suis impliqué dans les projets Baraka Graphica/Exil & création, Y'en a marre, Cinéma-artistique. VSP est un centre pour les sans-papiers qui fait beaucoup de choses. VSP est une famille et un lieu de lutte.

Assez rapidement pourtant, les occupants sont invités à évacuer l'endroit. Commence alors une intense négociation entre les représentants d'associations, de VSP, des syndicats et le bourgmestre. Après un rapide passage au Centre sportif, la négociation



aboutit à la réquisition d'un bâtiment privé vide depuis plus de six mois, avenue d'Auderghem. Une première dans l'histoire de cette loi sur la réquisition²⁸ d'immeubles inoccupés. Plus de 80 personnes peuvent y loger. Un bail d'occupation précaire est signé avec la commune d'Etterbeek, jusqu'au 14 septembre. Le délai est court mais cette occupation « officielle » permet pour le mouvement de réorganiser des assemblées générales, de s'organiser en interne.

Pour Modou, cette occupation c'est la « première réquisition, première fois qu'un bourgmestre (Vincent De Wolf²⁹) intervient suite à une arrestation de deux sans papiers et qui avait abouti à leur libération, première fois aussi qu'un bourgmestre mettait à notre disposition des véhicules pour un déménagement. Pour a 1^{ère} fois, on s'est senti respecté. On redéménage, mais cette fois en bus et camions mis à disposition par la Commune, et escortés par la police et pas pourchassés par elle ! »



Etterbeek a été la 1^{ère} occupation ouverte en pleine journée, le jour de l'indépendance de la Belgique, le 21 juillet 2020. Après l'abandon d'un bâtiment insalubre, et un WE passé au centre sportif, le Bourgmestre (Vincent de Wolf, MR) a réquisitionné un bâtiment dans sa commune, chose inimaginable auparavant. Le Bourgmestre a pris les choses en main avec respect et dignité pour nous. Il nous rendait régulièrement visite lui-même sur place, pour voir si tout allait bien. Un des responsables arrêté par la police a été rapidement libéré.

Asta et Halidou

²⁸ Loi Onkelinx sur la réquisition d'immeubles de 1993, très peu appliquée, jamais appliquée auparavant pour des sans-papiers. Elle avait pourtant été symboliquement « enterrée » par le Front commun SDF devant l'occupation du Gésù à St Josse. [Des sans-abris incinèrent la loi Onkelinx sur la réquisition d'immeubles abandonnés | RTL Info](#)

²⁹ [65 sans-papiers relogés dans un bâtiment privé inoccupé à Etterbeek - Le Soir](#)

10 - HOTEL ASTRID Bruxelles

Retour à Bruxelles-ville. Depuis le 13 septembre, 80 sans-papiers de VSP ont investi l'hôtel Astrid. L'immeuble est inoccupé depuis avril 2016, même si le groupe hôtelier propriétaire avait introduit à cette époque une demande de permis d'urbanisme pour un projet de rénovation. Le bourgmestre de la ville de Bruxelles, Philippe Close va signer à son tour un arrêté de réquisition pour cet hôtel. Il est valable un mois et pour les seuls occupants actuels.

Dans son arrêté, le bourgmestre constate que le propriétaire n'aura pas la nécessité d'occuper son bien avant la fin du mois. C'est dans ce bâtiment que nous avons commencé à héberger la nuit des Erythréens et Soudanais qui occupaient le parc Maximilien. Par souci de nous montrer solidaires avec eux...



L'occupation de l'Hôtel Astrid découle des fortes relations de notre indéfectible soutien Serge Noël avec le Bourgmestre de Bruxelles, Philippe Close. Nous avons, pour la première fois, été installés dans un confort convenable, même si ce ne fut pas pour longtemps. Ce fut un endroit de répit mémorable.

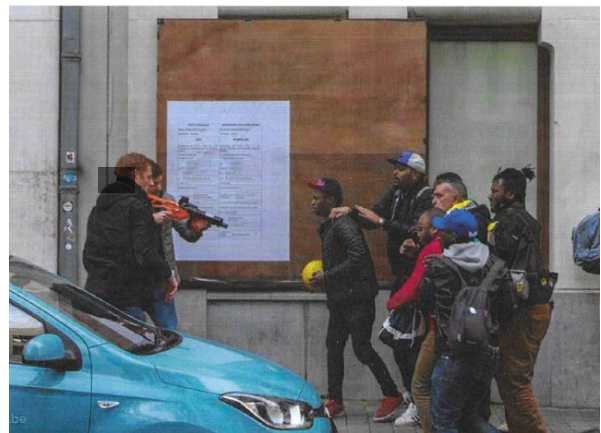
Serge et Traore

11 - RUE DU MARAIS Bruxelles

Passage éclair et violences policières

Le 20 novembre, VSP doit quitter l'hôtel Astrid, et tente de s'établir dans un bâtiment vide situé rue du Marais.

Mais son état ne permet pas au groupe de s'y installer. L'immeuble est totalement insalubre, pas d'eau, pas d'électricité. Les sans-papiers décident de retourner à l'hôtel Astrid. Il leur faut trouver d'urgence un nouvel endroit. La ville de Bruxelles leur a demandé de quitter les lieux pour le premier novembre. VSP arrive cependant à obtenir un délai supplémentaire d'un mois via le juge de paix, car il y avait un recours sur l'ordonnance d'expulsion. Il n'y en aura pas d'autre.



La violence policière a été manifeste le jour de l'ouverture de cette occupation. Des militants de VSP ont été visés (et Mohamed a été atteint) à bout portant avec des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes qui asphyxient les gens. Malgré une ouverture réussie, le bâtiment s'est avéré inhabitable car il n'y avait ni eau ni électricité : c'étaient juste des plateaux vides.

Mohamed et Serge

12 - HOTEL SCANDIC Bruxelles

Au moment où le collectif VSP devait quitter l'hôtel Astrid, il avait repéré un bâtiment sur la rue du Marais, mais l'ouverture s'est mal déroulée car il y avait la présence de la police sur les lieux et qu'ils n'ont pas hésité à gazer le collectif VSP et ses soutiens. Le collectif a pu réussir à rentrer dans le bâtiment, sauf que celui-ci n'était pas habitable.

Sans solution, le collectif est retourné à l'hôtel Astrid où la réquisition avait pris fin et où la commune devrait payer des astreintes chaque nuit que la VSP passait dans ce bâtiment.

Le bourgmestre a pu finalement négocier un autre hôtel qui fermait pour rénovation. C'était un grand hôtel à côté de la gare centrale, très luxueux aussi.

Dans ce lieu, nous avons contribué à organiser la première élection³⁰ pour nommer un porte-parole au Conseil économique et social de l'Union européenne. Les membres de VSP votent massivement, mais ne souhaitent pas présenter de candidat à cette élection, ils sont épuisés et mettent comme priorité leur réorganisation interne.

Nous y avons aussi organisé des AG ouvertes, des tables d'hôtes et des débats.

Nous avons vécu dans cet hôtel pendant 3 mois, pour nous c'étaient des moments de récupération, de recharge d'énergie.

Nous avons quitté car les travaux allaient commencer.

³⁰<https://www.rtbf.be/article/les-sans-papiers-elisent-leur-representant-pour-la-belgique-parmi-quatre-candidats-ce-dimanche-9785576>

13 - INTERNAT DE LA FWB Forest

En mars 2018, le groupe déménage à Forest pour investir une aile vide de l'internat de la FWB, sis avenue Rousseau, tout près de Forest National. Cela ne se passe pas bien au départ. La directrice de cet internat proteste, elle n'est pas contente d'être mise devant le fait accompli. La directrice affirme que les lieux doivent être rénovés et constate que l'occupation s'est faite sans autorisation des autorités communales.

Le Collectif répond qu'il n'a pas vraiment eu le choix. Ils devaient quitter l'hôtel bruxellois. *« Nous étions néanmoins en discussion depuis plusieurs semaines avec le Cabinet de la ministre de l'Education, Marie-Martine Schyngs, concernant l'occupation de ce bâtiment, mais sans avoir de garantie quant à sa concrétisation »*, explique Violaine Alonso, alors membre du Comité de soutien à la Voix des Sans-Papiers. Nous avons cohabité avec les étudiants avec lesquels on avait des liens assez sympas : on a discuté des activités qu'on pouvait faire ensemble, notamment du sport.

Après de longues discussions, une convention est finalement signée pour une durée de six mois (plus deux mois de prolongation) avec la Fédération Wallonie-Bruxelles qui est propriétaire du bâtiment. Et à l'automne, aux portes de l'hiver, le groupe se retrouve, une fois encore, sans alternative ni proposition de relogement par les pouvoirs publics.



Forest nous rappelle tous d'une directrice qui nous surveille comme la police, nous harcèle, fait des contrôles surprises, juste pour nous faire quitter. On est près des étudiants qu'abrite son internat, mais loin du centre-ville, avec un risque accru de contrôles STIB.

Taslim et Alberto

« A Forest, on a eu l'ordre de quitter à une date précise, ajoute Aista, qui a intégré le Collectif lors de l'occupation de l'hôtel Astrid. Quelques personnes sont restées, des femmes malades. La direction essayait de nous faire partir avant le délai, menaçait de couper l'eau, l'électricité. Il nous restait cinq jours ! On a continué à cuisiner jusqu'à la dernière heure. La direction était très violente. Elle disait aux malades (notamment une femme sortant de l'hôpital suite à une grave opération) : « partez, rentrez chez vous ».

Aista Bah, présente depuis la rue l'Olivier, était une de ces femmes particulièrement impliquées à Forest.

Je suis née le 01/10/1989 à Conakry en république de Guinée. Mes parents sont Thierno Ibrahima Akinwande et Diallo Fatoumata Lamarama. Dans le cadre de mes études, je suis arrivée au secondaire, plus précisément au lycée. Ensuite, j'ai été stagiaire dans la « petite enfance ». J'ai été monitrice, animatrice accueillante à la maternelle dans une structure scolaire en Guinée.



J'ai migré pour des raisons culturelles. Je suis arrivée en Belgique le 10/12/2009. Quelques temps après, j'ai introduit une demande d'asile, mais je suis devenue sans-papier à cause du refus que j'ai eu du CGRA en juillet 2013.

J'ai rejoint la VSP en 2016 lorsque l'occupation se trouvait à la rue L'Olivier à Schaerbeek. Depuis quatre ans, je suis responsable interne, membre de VSP. Par ailleurs, je fais partie des projets Y'en a marre et Exil & créations.

La VSP c'est la famille.

Les autorités communales, comme partenaires ?

Si les déménagements se succèdent, contraignant sans cesse les sans-papiers à chercher de nouveaux immeubles qui ne seront souvent occupés que très brièvement, les rapports avec les autorités communales, eux, se transforment. Après la réquisition d'immeuble à Etterbeek, puis à Bruxelles, et les négociations à Forest, une prise de conscience de la responsabilité du pouvoir politique local émerge. Tout doucement...

14 - VANDENBOGAERDE

Ancien immeuble MARTINI Molenbeek

Le 21 octobre 2018, une petite centaine de sans-papiers de VSP ont investi un bâtiment vide de la rue Vandenboogaerde à Molenbeek. La commune avait alors joué les intermédiaires entre VSP et les propriétaires du lieu pour conclure une convention d'occupation précaire, le temps que les travaux prévus dans ce bâtiment inoccupé démarrent effectivement. Les propriétaires avaient, de leur côté, introduit une ordonnance d'expulsion par le tribunal de première instance de Bruxelles. « *Nous avons fait une réunion avec le groupe « Molenbeek Commune Hospitalière » afin qu'il interpelle la commune lors du conseil communal, écrit alors Modou, porte-parole de VSP. L'objectif est qu'elle se positionne clairement sur notre situation, car à l'arrivée de l'hiver, nous n'avons pas de solution de ré-hébergement si un huissier vient nous signifier l'ordonnance d'expulsion* ».

La nouvelle bourgmestre de Molenbeek, Catherine Moureaux, rassure : les familles de VSP auront un toit pour l'hiver. Au conseil communal, le PTB et Ecolo avaient introduit le point en urgence, en soulignant que les propriétaires n'avaient pas fini d'accomplir les démarches nécessaires à la mise en œuvre des travaux, qu'il n'y avait pas eu d'avis d'expulsion de la part de la bourgmestre et que les propriétaires avaient obtenu, de façon unilatérale, l'ordonnance d'expulsion. La commune va finir par jouer un rôle de médiation avec les propriétaires et une convention pour six mois d'occupation sera signée. Jusqu'en avril 2019, date à laquelle le Collectif quitte le bâtiment de Molenbeek.



Au début, nous avons vécu dans le noir, sans électricité et dans le froid. On a organisé dans ce bâtiment des activités lucratives et politiques. Les soutiens étaient présents lors des activités. Nous avons pu cultiver la joie de vivre dans les occupations, en essayant d'oublier temporairement les précarités administratives. Le Centre culturel maritime, juste en face de l'occupation, nous a aussi soutenus.

Thierno et Modou

15 - RUE DES DEUX EGLISES Bruxelles

VSP fera une très brève étape à Bruxelles-ville avant de constater que le nouvel immeuble occupé ne répond pas aux besoins du groupe : il y a de l'eau, de l'électricité mais pas de douches. Le bâtiment est composé de plateformes sans pièces, ce qui ne permet pas d'assurer un minimum d'intimité aux familles.

16 - RUE JOSEPH II Bruxelles

En route donc pour un énième déménagement (en quatre ans). Cette fois, c'est dans la rue Joseph II, à Bruxelles-Ville que la centaine de sans-papiers s'installent. Mais ici encore, VSP n'y reste pas. Ce sont des plateaux de bureaux qui ne sont pas conçus pour l'habitat de familles.

Deux tentatives d'occupations avortées donc ...

17 - LE HANGAR VANDERSTICHELEN Molenbeek

Après ces deux tentatives d'occupation qui n'aboutissent pas, retour à Molenbeek, rue Vanderstichelen. Des aller-retours éprouvants. « *Nous sommes déçus du manque de propositions concrètes des communes bruxelloises* », constate alors Violaine Alonzo, avocate pour la Voix des Sans-Papiers.



C'est la première fois de notre vie qu'on a dormi dans un endroit pareil. Certains ont été gravement malades à cause de l'insalubrité du lieu et du manque de sanitaires. On a tenu grâce à la solidarité entre nous des membres de VSP, on a senti la solidarité du quartier via des dons et assistances.

Mohamed et Modou

Pendant cinq mois, les sans-papiers vont vivre dans une grande précarité : pas de douches, la majorité des lits sont placés dans un hangar non chauffé avec des fuites d'eau venant du toit. Le groupe va pouvoir compter notamment sur le soutien des membres du groupe des Communes hospitalières. En 2020, les propriétaires demandent l'expulsion et la commune de Molenbeek va à nouveau jouer les intermédiaires dans les négociations en justice entre les propriétaires et VSP. Mais en février 2021, fin de partie. La trêve des expulsions décidée pendant la période de l'épidémie de Covid prend fin. Un huissier notifie aux occupants la décision de justice favorable aux propriétaires. Les 25 occupants doivent partir.

Mohamed Traore avait rejoint VSP rue du Derby. A Molenbeek il devient un des responsables de l'occupation.

Je suis né au Bénin le 11 septembre 1988. Orphelin de père et de mère et je n'ai plus de relation avec le pays.



J'ai juste fait l'école coranique en arabe. Dans mon pays, j'ai été commerçant en vendant divers produits alimentaires en gros. J'ai aussi vendu le carburant.

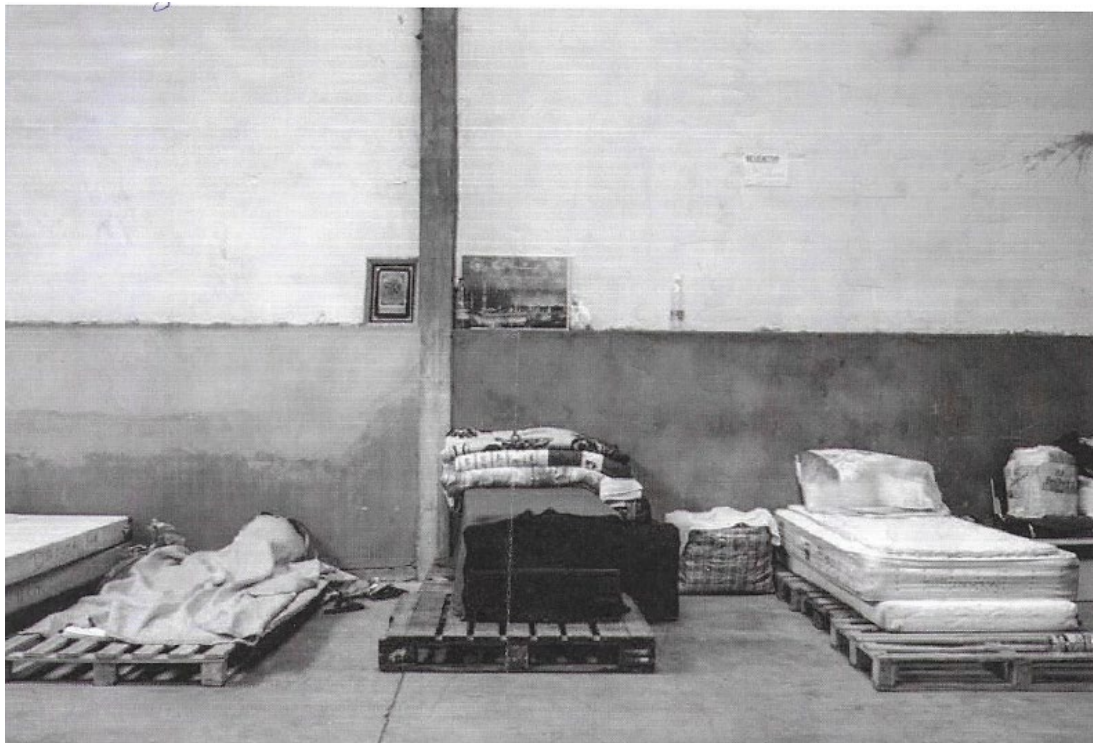
J'ai quitté le pays en fuyant les persécutions. Je risquais d'être arrêté.

Je suis arrivé en Belgique le 05/06/2011. J'ai introduit 3 demandes d'asile et une demande de régularisation qui est en cours.

Depuis 2014, lorsque ma demande d'asile avait été refusée par manque de preuve, j'ai rejoint la VSP lorsque l'occupation était à la rue du Derby du côté d'Ixelles.

Je suis porte-parole/responsable de l'occupation de Molenbeek, en charge des relations externes et internes. Je suis actif dans les projets artistiques avec des asbl/bénévolat et je suis membre actif de Y'en a marre, et membres d'Exil & créations.

En tout cas, VSP est ma famille d'accueil et de soutien, sans cette communauté, je ne sais pas ce que je serais devenu.



18 - FRITZ TOUSSAINT Ixelles

Panorama des occupations récentes

Situation en décembre 2023

Quatre-vingt personnes occupent un immeuble rue Fritz Toussaint depuis octobre 2019. Il s'agit d'un bâtiment qui appartient à la Régie des bâtiments et qui avait été géré, par le passé par Fedasil. L'infrastructure est donc totalement adaptée. Les sanitaires sont fonctionnels. Après plusieurs aller-retours chez le juge de paix, une proposition de convention est discutée avec la Régie depuis janvier 2021. Une longue trêve rendue possible par le Covid. L'épidémie a en effet permis à VSP de rester dans le bâtiment. Les audiences chez le juge de paix ont été reportées à plusieurs reprises et entretemps des négociations ont pu commencer avec l'Etat, par l'intermédiaire de la commune d'Ixelles. Il reste le problème des charges de gaz et d'électricité, réclamées par la Régie des Bâtiments et qui s'élèvent à 52.000 euros. Le collectif ne peut pas compter sur la participation de la commune puisque le bâtiment est propriété de l'autorité fédérale. Cette question est restée en stand by.



L'occupation Fritz Toussaint à XL est une des occupations où on a pu avoir une stabilité de 2019 jusqu'à aujourd'hui. Cette occupation nous a permis de pouvoir réaliser nos projets (Y'en a marre, Exil et création, Baraka Graphica, et les productions Les Aigles déterminés, etc). La stabilité de cette occupation nous permet encore et aujourd'hui de continuer notre lutte.

Aista et Halidou

C'est, malgré tout, l'occupation qui se déroule le mieux pour le moment. « *La stabilité, trois ans, à Fritz Toussaint...c'est ici qu'on a pu développer nos projets, travailler la question de l'autogestion et interpeler le milieu culturel* », constate Modou Ndiaye, qui avec d'autres sans-papier, est à l'origine de la création de VSP en 2014.

Thierno ajoute : « *Je pense qu'Ixelles est la seule occupation qui nous a permis de sortir nos projets (pas seulement manger, manifester). C'est très positif pour nous de rester quelques années sur place. Cela permet aussi la continuité de la carte médicale, puisqu'on dépend d'un seul CPAS* ».

Thierno Dia est présent à VSP depuis 2014, aujourd'hui il est actif dans plusieurs projets à Ixelles.

Je suis né le 13/12/1974 au Sénégal. Mon père était fonctionnaire et ma mère ménagère.



J'ai fait des études jusqu'à la classe de terminale et j'ai fait une formation de douanier avec un diplôme à la fin. J'ai travaillé pendant une dizaine d'années en qualité de déclarant en douane (transitaire) dans une boîte de transit.

J'ai migré pour des raisons personnelles. Je n'aime pas en parler. Elles sont d'ordre familial. Je suis arrivé en Belgique plus précisément le 15/03/2011.

Je suis venu en bateau en traversant la mer Méditerranée. J'ai fait 4 demandes d'asile et une demande de régularisation via l'article 9bis. Cette dernière procédure suit toujours son cours. Je suis sans-papier depuis 2015 et j'ai intégré VSP

depuis sa création en 2014 lorsque l'occupation était à Ribaucourt.

Je fais partie des responsables, membres du comité de pilotage de YEAM de VSP. Je suis aussi engagé dans le projet Baraka et le projet Exil & créations. Le combat continue jusqu'à la régularisation des personnes sans-papiers.

19 - AVENUE DE LA COURONNE 350 Ixelles



Nicole, qui a assuré la continuité du Comité des femmes de 2015 à 2019, avec Bintou responsable de VSP family.

Toujours à Ixelles, avenue de la Couronne, un immeuble, également propriété de la Régie des Bâtiments est occupé depuis août 2020 par une vingtaine de personnes, des femmes et des enfants. C'est l'occupation « VSP Family ».

« Après plusieurs échecs, on a réussi à ouvrir le bâtiment, se souvient Bintou Touré, aujourd'hui responsable de « VSP Family ». Ce jour-là, il y avait plein de monde mais le soir, on est restées à quatre. On s'est couchées à même le sol. On a passé la nuit à nettoyer le bâtiment ». Le lendemain, Bintou reçoit la « visite » des policiers. Ils ont défoncé la porte au bélier « comme dans les films ». « Ils étaient furieux. Vous savez que c'était un bâtiment de la police fédérale ? ». On ne le savait pas ... On a plaidé que c'était une occupation temporaire et on a appris à

cette occasion « que le hangar était un hangar de stockage de munitions ! ». Progressivement, des travaux de plomberie et de sécurisation des installations de gaz ont été effectués par le groupe sous la pression de la Régie des Bâtiments, propriétaire des lieux. « Cela s'est mal passé avec la commune, poursuit Bintou. Particulièrement avec les pompiers. Malgré le travail réalisé par des soutiens et le matériel déposé sur place, les pompiers ont fermé hermétiquement certaines pièces contenant du matériel. On a dû réduire le nombre de personnes ».



Bintou Toure est la 1^{ère} femme responsable d'une occupation réservée aux familles et femmes seules avec enfants :

Je suis née le 31 mars 1981 à Conakry en république de Guinée. Mes parents sont déjà décédés. Je suis mère de trois filles, âgées de 16, 14 et 8 ans.



J'ai fait des études supérieures, je suis détentrice d'un master en langue et communication et une maîtrise de professeur de français. J'ai été enseignante pendant 10 ans dans un Collège de Donka dans la commune de Dixinn et assistante chercheuse pendant 5 ans à l'ISSEG (Institut supérieur des sciences de l'éducation de Guinée).

Les raisons de ma migration sont d'ordre politique. Ma famille a été persécutée par le pouvoir d'alors parce que mon mari et moi étions dans l'opposition.

Je suis arrivée en Belgique en été 2016 où j'ai introduit une demande d'asile en 2016. J'ai obtenu mon statut de réfugiée en 2020 à l'issue de ma deuxième demande. Je suis restée sans-papier de 2018 jusqu'en 2020. Je suis arrivée à VSP Saint-Josse en 2018 et je suis devenue responsable de la VSP Family de l'avenue de la Couronne. Je suis active dans les activités organisées par la VSP : Exil & créations, Y'en a marre, Comité de femmes sans-papiers, et je siège à la Coordination de sans-papiers.

Pour moi, je dis que la VSP est une famille.

20 - BERCHEM-STE AGATHE

A Berchem-Ste-Agathe, avenue Gisseleire Versé, un ancien home vide depuis quelques années est occupé par une cinquantaine de personnes. On y trouve des membres de VSP Saint-Josse, des personnes sans-abri, des familles. Dès le début, la commune a notifié que le bâtiment ne répondait pas à certaines normes en matière de sécurité et a exigé de réduire le groupe, ce qui a été fait. Des travaux en électricité et plomberie ont été réalisés grâce à des soutiens solidaires mais l'installation électrique reste instable. Et un rapport du SIAMU a abouti à fermer un étage entier. Le comité de soutien, composé notamment de voisins, fait pression sur la commune pour pérenniser l'occupation mais il rencontre beaucoup de difficultés.

Finalement, celle-ci est abandonnée et les occupants transférés à Defacqz.

21 - COURONNE 356 Ixelles

C'est une petite occupation hybride, où cohabitent des étudiants, des usagers du CPAS et quelques sans-papiers de VSP.

22 - L'HOSPITALIÈRE St-Gilles

Une autre occupation se trouve rue Henri Jaspar à Saint-Gilles. Depuis le 18 décembre 2020, une dizaine de collectifs et d'associations, des sans-papiers de Saint-Gilles et de Bruxelles occupent l'ancienne clinique Antoine Depage. Cet espace habitable mais inexploité n'a toujours pas fait l'objet d'un permis d'urbanisme. Il s'agit ici d'une réquisition solidaire pour offrir un toit à des personnes sans logis et revendiquer ainsi le droit au logement et à la régularisation de tous et toutes. Le lieu est baptisé « L'Hospitalière ». Le groupe de VSP de Bruxelles a pu intégrer 35 personnes dans ce bâtiment. Une convention précaire de dix mois jusqu'à la vente du bâtiment a été signée en janvier 2021, avec l'espoir de pouvoir rester jusqu'au commencement des travaux. Le bâtiment est toujours habité par plusieurs collectifs de sans-papiers. L'implantation est coordonnée par Apollinaire, un des anciens occupants d'Ebola (devenu VSP Saint-Josse). Il en est le porte-parole, en contact étroit avec le propriétaire, le CPAS de Saint-Gilles, la Commune, la Police, ...

23 - VSP DEFACQZ Bruxelles

Enfin, VSP a ouvert en mai 2021 une occupation dans un immeuble rue Defacqz, propriété d'une très riche famille belge. Il est désormais habité par plusieurs collectifs (un collectif avec papiers, les ex-occupants de Berchem et quelques nouveaux sans papiers).

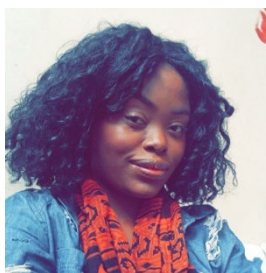


En 2021, VSP, dans le cadre de et avec le soutien des membres de la Campagne de réquisition solidaire³¹, a porté son choix sur un bâtiment inoccupé depuis 4 ans, le 430 avenue Louise. Celui-ci appartenait à une des plus grosses fortunes de Belgique, la vicomtesse de Spoelberch. Cette dernière a tenté de faire déloger les 80 occupants, VSP a organisé une manifestation devant son domicile en avril 2021. **Henriette**

Henriette Essami-Khaullot est aujourd'hui responsable de cette occupation mixte, à Defacqz.

Je suis née à Brazzaville (république du Congo), le 20 juin 1989, de père diplomate et de mère assistante sanitaire.

Je suis arrivée en Belgique en tant que fille de diplomate en



septembre 2006. J'ai renoncé à ce statut en 2010 afin de poursuivre mes études et j'ai obtenu le Bachelor en Relations publiques et communication d'entreprise. J'ai perdu mon droit de séjour en 2015, lors de ma séparation avec le géniteur de mon fils, Yanis.

Demandes 9bis révolues, j'ai rejoint la VSP Family (Couronne) en 2020.

Je suis impliquée dans le projet Exil.s & création.s., et très impliquée dans le Comité des femmes sans-papiers et la Coordination des sans-papiers.

³¹ <https://bx1.be/categories/news/requisition-solidaire-des-habitants-se-mobilisent-pour-eviter-leur-expulsion-dun-batiment-avenue-louise/>

VSP a aussi essaimé à Saint-Josse et Liège

Deux Collectifs autonomes se sont créés dans le sillage de VSP Ribaucourt, ils ont essaimé à Saint-Josse et Liège.

Collectif EBOLA, devenu VSP St Josse

Issu de l'expérience de VSP, un Collectif Ebola s'est autonomisé, il est composé d'une centaine de ressortissants des pays ayant été atteints par l'épidémie d'Ebola (Liberia, Sierra Leone, Guinée). En 2015, ils réclamaient un droit de séjour et une protection (accès au travail...) temporaires le temps que la maladie Ebola disparaisse. Ils occupent depuis lors un bâtiment communal qui se situe à la place Quételet n°2 dans la commune de St-Josse. Au rez-de-chaussée il y a des salles communes, au premier étage sont installés les hommes et au deuxième étage les femmes et enfants. Depuis 2017, l'objectif de cette occupation emblématique et politique est d'obtenir l'accès des sans-papiers à tous les droits fondamentaux via une régularisation qui ne laissera aucun sans-papier au bord de la route. Depuis ce moment, ils s'appellent VSP Saint-Josse.

Régulièrement menacés d'expulsion vers leur pays d'origine, les Guinéens et Sierra-léonais n'obtiennent pas de régularisation médicale. En janvier 2015, l'un d'entre eux est visé par une expulsion et enfermé au centre fermé de Steenokkerzeel. Le Collectif est installé place Quételet depuis cette date, dans des conditions peu salubres mais stables. A noter les bonnes relations avec la Commune et les habitants du quartier.

VSP Liège : Sclessin, Collège Ste Beuve puis Burenville

A Liège aussi, il existe un collectif « Voix des Sans-Papiers ». Et son expérience avec les autorités et la police est bien plus positive qu'à Bruxelles. La première occupation a eu lieu en 2015 à Sclessin. C'est un ancien bâtiment appartenant à l'ONE qui a été investi pendant quelques mois. A l'époque, explique Sédar, de nombreuses autorités belges sont venues nous visiter pour comprendre comment nous fonctionnions. VSP Liège a ensuite déménagé au Collège Sainte-Beuve situé au centre de Liège et y est resté jusqu'en 2020. *« Quand on a quitté Sclessin, c'était un moment très fort. On était plus de 200 personnes avec femmes et enfants. C'est là que la structuration de VSP et des soutiens a vraiment commencé. C'est là qu'on a pu penser collectivement, transmettre aux autres le sens de la lutte, expliquer la politique pour la régularisation. Les soutiens ont été très proches. De nombreuses autorités sont venues nous visiter : ministres, anciens ministres pour comprendre nos conditions de vie »*

Depuis lors, les sans-papiers occupent plusieurs bâtiments appartenant à la ville de Liège à Burenville, Herve, Ans et à Liège-même et cela avec le soutien sans faille de la Ville et de la mutualité Solidaris. *« Nous n'avons pas de problème avec la police mais une discussion régulière avec le patron de la police de Liège. Tout le collège de la ville de Liège nous soutient. La position du bourgmestre est claire : les sans-papiers sont des gens responsables, aucun rapport négatif ne m'est parvenu. Il faut bien les traiter ».*

Sédar DE GALLOIS est un des responsables de VSP Liège.

Je me nomme DE GALLOIS SEDAR BENJAMIN je suis né au Tchad plus précisément le 12/05/1965. Mon père est polygame et a eu 13 enfants. Je suis en 5^{ème} position des enfants de ma mère d'où le prénom Benjamin que je porte.



Comme tout autre enfant, j'ai fait le jardin d'enfant puis le cycle primaire, notamment à l'école Notre Dame puis l'école franco-tchadienne (école du rond-point) puis une partie du secondaire au collège Charles Luangwa et la suite au lycée « technique commerciale » où j'ai obtenu mon diplôme d'agent comptable de niveau moyen. C'est ainsi que j'ai travaillé dans mon pays en qualité de comptable dans une ONG humanitaire, notamment à l'EST et plus précisément à Abéché.

J'ai migré en Europe pour des raisons de persécutions. Je suis arrivé en Belgique le 22/11/2012. En effet, mes fonctions dans cette ONG ont mis ma vie en danger. En dépit de mes nombreuses explications au CGRA où j'avais demandé la protection de la Belgique, je n'ai pas été cru. Depuis lors, je suis sans titre de séjour. Je suis passé par Ribaucourt, puis j'ai participé à la création de VSP Liège, et je me bats avec mes semblables au sein de VSP de Liège pour essayer de retrouver ma dignité perdue. A ce jour, la VSP est à mes yeux ma famille avec laquelle je construis mon parcours en Belgique.

À noter aussi la présence d'un noyau VSP à Verviers³², et à Mons, soutenus par plusieurs associations locales.

³² <https://vivre-ensemble.be/association/la-voix-des-sans-papiers-de-verviers/>

L'occupation, un modèle social et politique

L'occupation, un modèle social et politique

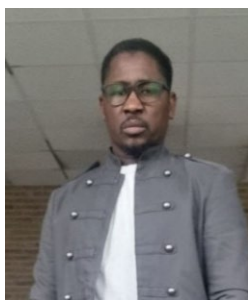
Cela va faire maintenant bientôt dix ans que VSP a lancé l'action politique des occupations. **Dix ans, plus de vingt déménagements, une unité d'action.** Et un modus operandi qui s'est affiné : signature de contrat d'occupation précaire avec le propriétaire (public ou privé) du bâtiment abandonné. Expertise dans le repérage de ces immeubles vides mais habitables puisqu'il faut trouver des lieux offrant la possibilité d'avoir de l'eau et de l'électricité. Au fil des ans, le collectif a pu avoir le soutien d'associations de droit au logement pour l'aider à trouver ces perles rares. A chaque fois VSP contacte alors les instances communales et les propriétaires publics ou privés, négocie les termes du contrat d'occupation précaire, assure la visite de la police et des pompiers pour vérifier la sécurité et la salubrité du bâtiment, voire le plus souvent dépose la liste des résidents auprès des autorités.

La Voix des Sans-Papiers maîtrise aussi la gestion des déménagements et emménagements qui nécessite une organisation interne importante. Il faut répartir les chambres selon les besoins des personnes et des familles, assurer le nettoyage, la sécurité des lieux....

Modou Ndiaye explique la **gestion parfois compliquée mais très démocratique** d'une communauté qui tourne autour de 120 -125 personnes : *« Il faut bien mettre les choses en place. Et chaque fois, on met en priorité la sécurité. De ce fait, toutes les personnes qui ne sont pas malades, parce qu'on a des personnes malades aussi à l'occupation, doivent assurer la sécurité. Cela se faisait tous les jours, au début entre six heures du matin et une heure du matin, soit 19h par jour ! Le dispositif fonctionne toujours mais a été allégé. Tout le monde le fait. Chaque groupe doit faire quatre heures par jour. Un autre groupe est chargé du nettoyage, un autre encore de la cuisine. Il y a aussi la Commission, ce sont les gestionnaires du lieu. C'est un groupe qui travaille pour voir s'il y a des choses à décider dans l'urgence. »*

Ousmane organise la cuisine.

Je m'appelle Ousmane Aly THIAM, je suis né le 6 Mai 1975 à Dakar. Je suis issu d'une grande famille. J'ai fait l'école coranique, je faisais des activités commerciales dans mon pays d'origine avec mon frère.



Je suis arrivé en Belgique en juillet 2010 par bateau et j'ai fait ma première demande d'asile le 19 juillet 2010. J'ai fui le Sénégal suite à des persécutions familiales et policières.

Je fais partie des fondateurs de la VSP créée en 2014, comme je savais cuisiner, je me suis proposé comme responsable du magasin de stockage des denrées alimentaires et de la cuisine.

Au début, nous étions une équipe de 5 pour la cuisine, mais avec les déménagements et les départs de certains depuis plus de cinq ans, je suis seul cuisinier, mais aidé par d'autres lors des événements.

Je prépare des repas 3 à 5 fois par semaine, et je partage la nourriture pour tout le monde.

Je suis aussi le contact pour les bénévoles et les groupes soutiens qui aident de temps en temps pour le ravitaillement.

Je cuisine car j'aime ce que je fais et que c'est utile pour les $\frac{3}{4}$ des occupants qui ne préparent pas eux-mêmes leur repas ; c'est mon apport pour le bon fonctionnement du collectif VSP.

Les occupations sont donc aussi et surtout un lieu de démocratie interne innovant. Depuis « Ribaucourt », le collectif a développé une gestion et une gouvernance partagées. Deux personnes sont chargées de la coordination générale, des relations avec l'extérieur et de l'organisation interne. Ces deux responsables sont épaulés par un comité de gestion de neuf personnes qui respecte la mixité de genre, de nationalités, d'ethnies. Le comité met en place des assemblées mensuelles avec les occupants pour écouter leurs besoins, leurs problèmes éventuels, régler les éventuels litiges, répartir les tâches liées à la sécurité, le nettoyage, les petites réparations, le paiement des charges, la participation aux actions publiques etc...

Les occupant (e)s, de leur côté, ont développé des **projets artistiques, sociaux**. Ils ont appris à entretenir des bonnes relations avec les administrations, le voisinage, les associations qui soutiennent la Voix des Sans Papiers. Mais aussi à tisser des liens avec les différents niveaux de pouvoir, à constituer **autour d'eux un vaste réseau d'entraide** avec de nombreuses associations et les organisations syndicales. De nombreux comités de soutien les accompagnent pour le soutien scolaire des enfants, le suivi administratif et juridique, la récupération de nourriture et les tâches matérielles.

La **coexistence de plusieurs nationalités** ne pose plus problème, explique Modou Ndiaye. « *Au début, c'était un problème majeur parce que chaque fois les gens se regroupaient par communauté et les personnes qui étaient seules ou bien deux dans leur nationalité étaient les plus vulnérables. Mais à la longue, ça a changé. Actuellement tu peux parfois ne plus faire la différence entre le Sénégalais, le Mauritanien ou le Guinéen parce qu'ils utilisent la même langue, le français, pour parler de ce qu'ils ont vécu. On est parvenu à se respecter, à être respecté et à vivre ensemble dans ce respect, ce qui nous a permis de continuer à vivre jusqu'à aujourd'hui en groupe.* »

Tous l'indiquent : pour chacun d'entre nous, VSP est devenu une famille.

La place complexe des femmes dans les occupations

La prise en compte de la spécificité de l'hébergement des femmes

Nombre de femmes ont déjà souvent vécu des grandes violences³³ au pays d'origine. Les viols, les mutilations génitales³⁴, ainsi que la place que leur société leur assigne, notamment via des mariages forcés, sont autant de raisons de fuir le pays d'origine et de chercher asile et protection en Belgique.

Une des femmes qui a rejoint VSP à Ribaucourt témoigne : **Hadja Balbé, Guinée Conakry (Visages humains 2015)**

La première fois que je suis allée au CGRA, je n'avais pas été prévenue par l'assistante sociale. J'y suis allée seule, sans avocat, sans préparation. Au CGRA, je n'arrivais pas à rassembler mes idées, à répondre à toutes leurs questions. Il faut dire que j'ai été violée à 16 ans. On voulait me forcer à épouser un homme et comme j'avais refusé, il m'a violée. Mais au CGRA, ils ne comprennent pas ce genre de chose. Ils ne m'ont pas permis de bien m'expliquer. Au CGRA, ils devraient tenir compte de l'état de santé des gens qu'ils questionnent. (...).

Quand ma procédure d'asile a été finie sur une réponse négative, j'ai rejoint l'occupation des sans-papiers de Molenbeek. Les gens du CGRA m'ont fermé toutes les portes alors que je ne comprenais pas ce qui se passait. Ils ont dit que l'autorité guinéenne avait bien veillé sur moi. Moi, je trouve que je n'ai pas été protégée, même pas mise en lieu sûr alors que j'avais échappé à un kidnapping et à la mort. Si j'avais été victime de la guerre avec des bombes et des hommes en armes, j'aurais pu courir pour sauver ma vie. Mais j'étais menacée par quelqu'un que je ne pouvais ni voir ni identifier. C'est plus dur que la guerre. On ne peut le comprendre que si on l'a vécu. Aujourd'hui, j'ai encore beaucoup de mal à parler de ça. (...)

Je voudrais dire aux Belges que nous sommes des sans-papiers mais aussi des êtres humains. On a besoin de vivre comme tous les autres. On a besoin de sécurité car sans sécurité, il n'y a pas de vie.

Malgré les violences subies, les femmes ont souvent été le fer de lance du combat, nous pensons à Maman Bangoura³⁵ qui organisait des manifestations de femmes à Arts-Loi, ou aux participantes du Comité des femmes dès 2015. Aujourd'hui, le Comité des femmes sans-papiers a été redynamisé par des formations hebdomadaires, et compte une cinquantaine de participantes.

³³ Voir à ce sujet l'analyse du comité des femmes sur les violences subies (page 27, violences liées au parcours migratoire <https://ep.cfsasbl.be/aspects-specifiques-de-la-problematique-des-femmes-sans-papiers>)

³⁴ Notamment le témoignage de Khadidiatou Diallo, une des fondatrices du GAMS.

³⁵ Voir sa présentation page 25

Avec les années d'occupations de VSP, de nouvelles questions sont apparues : comment mieux prendre en compte la spécificité et les besoins des femmes sans-papiers ? quelle place occupent-elles dans les occupations ?

Les femmes sont peu nombreuses parmi les sans-papiers, comme elles sont rares à se retrouver seules sur la route de l'exil. Depuis la création du collectif VSP, **leur rôle est assez « prévisible »**, reconnaissent Bintou responsable de l'occupation VSP Family et Henriette pour l'occupation « Defacqz ». Ce rôle, c'est celui de gérer les tâches ménagères, d'accompagner les enfants à l'école. Les occupations VSP sont majoritairement composées de personnes d'origine africaine où la culture est imprégnée d'une **vision patriarcale**.

« Le prisme à travers lequel je vois le milieu de la lutte est et sera toujours différent de celui de mes camarades masculins, explique Henriette. En raison notamment des discriminations de genre qui teintent mon parcours de femme. L'empreinte du sexisme et du patriarcat, pourtant facilement décelable pour moi reste malheureusement invisible aux yeux de mes homologues masculins ». Dans les occupations, la répartition des rôles entre occupantes et occupants reste donc genrée : la sécurité, c'est pour les hommes, le nettoyage pour les femmes.

Fanta Fofana, originaire de Guinée Conakry, raconte dans le livre « Visages Humains » comment les femmes se sont retrouvées au début très isolées dans un monde d'hommes : *« Je suis arrivée à l'occupation de la Voix des Sans-Papiers en juillet 2014. Ce sont des amis que j'ai connus au centre Fedasil de Dinant qui m'en ont parlé. L'occupation, c'est dur mais on n'a pas le choix. On partage les toilettes avec huit femmes. Pour la nourriture aussi, c'est difficile On se nourrit de pâtes, de riz et un boulanger nous apporte du pain. Je dors dans une chambre où on est à huit. On s'entend très bien mais tu ne peux pas dormir très tôt. On parle jusqu'à une heure, deux heures du matin. Chacune raconte son histoire, ce qu'elle a vécu. On se tient les coudes »*

La situation inégalitaire vécue par les femmes s'est aggravée pendant le confinement lié au Covid. **La majorité des femmes qui vivaient isolées, ont perdu leur boulot** suite à la fermeture de beaucoup d'établissements dans le secteur Horeca. Il fallait trouver, pour les femmes, une nouvelle fonction, notamment s'occuper de la gestion interne des occupations. Ce groupe, composé de femmes seules et de femmes avec enfants, s'appelle « VSP Family » et il est situé avenue de la Couronne à Ixelles. Le nom seul a attiré d'autres femmes qui vivaient dans des collectifs mixtes et qui ne sentaient pas à l'aise ni en sécurité avec la présence de certains hommes. Elles subissaient parfois une drague lourde, des violences verbales, parfois physiques et se sentaient éloignées des processus de décision. **Bintou Toure coordonne VSP Family**. Il lui revient de faire respecter le règlement d'ordre intérieur, d'assurer une présence optimale, de programmer, convoquer les réunions internes mais aussi de jouer le rôle de porte-parole dans les contacts avec l'extérieur : CPAS, soutiens, commune, police.

C'est une autre femme, Henriette, qui gère l'occupation « Defacqz ». Il s'agit d'une occupation mixte et cela ne facilite pas la tâche d'Henriette car il faut pouvoir faire reconnaître son autorité chez les occupants qui sont majoritairement des hommes. Une **commission de gestion interne**, mixte, a été nommée pour la seconder et ses membres sont « référents » des différents étages pour assurer la propreté, relayer les informations, faire participer aux prises de décision concernant le bâtiment. Mais la tâche reste difficile.

« Les visites ou plutôt contrôles de l'ingénieur de la Région génèrent du stress, reconnaît Henriette. Car en dépit du « travail abattu » (c'est du sarcasme...) par ce comité de gestion, la femme que je suis (et qui ne peut être vue autrement qu'au travers de son genre) en charge du fonctionnement de ce lieu, se retrouve systématiquement à devoir passer au crible chaque détail afin d'assurer une issue positive à ces visites qui visent à chaque fois à sceller l'avenir de l'occupation. **« Trop « femme » pour gérer mais celle qu'il faut quand il est question d'assurer la stabilité de l'occupation et de ses habitants ».**

L'arrivée, puis la présence structurelle, de femmes a eu un rôle pacificateur dans les occupations. Elles ont amené de nouveaux angles de vue sur les conditions de logement (hygiène, séparation, intimité, ...).

Aujourd'hui, la place des femmes dans la coordination et la gestion des occupations continue à poser question. Il s'agit de trouver des stratégies pour soutenir les femmes dans leur légitimité à être responsables, au même titre que les hommes mais aussi, et plus fondamentalement, de s'interroger sur la perpétuation de violences à l'égard des femmes dans les occupations.

Sans compter la prise en charge des enfants. Le fils d'Henriette, Yanis (9 ans) vit avec elle dans une occupation. Il participe à de nombreuses réunions, et a déjà une analyse fine de ce qu'il voit.



Une occupation accueillante et ouverte « super activité invité spécial », des donateurs qui alimentent la cantine, Yanis

Les enfants³⁶, entre scolarité et exclusion

Dans l'enquête sur la situation des sans-papiers, réalisée par le Bureau d'Etude des Sans-Papiers à l'occasion des élections communales de 2018, les auteurs évoquent la situation de 39 familles avec enfants. **Toutes les familles concernées ont pu scolariser leurs enfants (c'est de fait garanti par la loi). Le problème**, c'est d'assurer les frais scolaires, les repas chauds, les garderies, les sorties scolaires, les transports. *« Il y a des jours où il me dit : maman, donne-moi deux euros, cinq euros, je veux manger aussi quelque chose comme les autres, explique une mère sans-papier dans l'enquête adressée aux responsables politiques. Ils sortent de l'école, mangent quelque chose sur une place. Mon gamin n'y est pas. »*. *« Ici, à l'occupation, il y a deux membres de soutien qui se sont organisés pour nous aider, les mamans qui ont des enfants et des hommes qui font des formations. Ils sont organisés pour le transport parce que, nous -mêmes payer le transport, c'est difficile. »*

Les enfants sont exclus des voyages scolaires à l'étranger et des activités extra-scolaires en dehors de Bruxelles (pour des raisons d'exclusion de l'assurance de l'école). *« Les enfants ne peuvent pas sortir en dehors de la Belgique, témoigne un parent. Malgré le fait que les voyages sont inclus dans le programme scolaire. Nos enfants « sans-papiers » n'y vont pas. Et à ce moment-là, nos enfants tombent même malades. J'ai vécu ça avec ma fille de 13 ans : elle devait partir avec sa classe en Italie pour dix jours. Je vous jure qu'elle est tombée malade pendant dix jours. Elle ne faisait que pleurer. Elle a même perdu du poids »*.

Il n'y a pas d'aide et de soutien scolaire à l'apprentissage spécifiquement prévus, or leurs enfants ont de grosses difficultés linguistiques. Par ailleurs, les enfants de sans-papiers ne bénéficient ni d'allocations familiales, ni d'allocations d'études. Ils ne peuvent bénéficier d'aucune « aide matérielle en faveur des enfants en séjour illégal » qui est limitée aux seuls enfants placés dans un centre Fedasil.

Quelle est la situation des enfants dans les occupations gérées par VSP ? Dans les occupations mixtes et plus particulièrement à VSP « Family », de nombreux enfants vivent avec leurs parents et la vie collective s'adapte, comme elle peut, à leurs besoins. Leur présence est importante et complexe. *« Il faut faire le maximum pour que le lieu soit sécurisé pour les enfants, pour qu'ils ne courent aucun danger »*, insiste Henriette.

Les occupants prennent leur repas commun vers 17-18h, quand les enfants rentrent de l'école. Pour le moment, on compte une petite dizaine d'enfants qui sont scolarisés. *« C'est hyper compliqué parfois de leur faire quitter une école et les transférer dans une autre école, poursuit Modou Ndiaye. Souvent, c'est via des soutiens qu'on parvient à les scolariser et donc, pour cela, les parents préfèrent, une fois que l'enfant est inscrit dans une école, les laisser sur place et ils font des allers-retours pour aller les chercher »*.

Les enfants ont, en fait, « plein de parents » au sein des occupations car les membres de VSP s'entraident autant que possible au quotidien et assument alors le rôle de père, de mère ou de grand frère, grande sœur à l'égard des autres enfants. Le groupe et son

³⁶ Étude CFS Abel

fonctionnement spécifique constituent un repère pour les jeunes. En fait, VSP peut apparaître comme une « famille » au sens de l'attention bienveillante portée à des personnes en exil qui ont souvent dû rompre les liens avec leur famille dans leur pays d'origine.

Reste la préoccupation quant à leur avenir après 18 ans, fin de l'obligation scolaire. Un pupille de Serge Noël témoigne de cela en 2015 :

J'ai 16 ans et je vais à l'école Don Bosco à Bruxelles. Avant, je vivais au Maroc et j'allais à l'école à Marrakech. (...). Un jour, j'ai appelé ma tante, qui était en Belgique. Elle m'a dit de venir en Belgique. J'en ai parlé à mes parents qui disaient que c'était mieux pour mon avenir (...)

C'est une erreur que je suis venu en Belgique. Avant de venir, ma tante m'a montré une image qui était fausse. Elle m'avait dit que j'aurais ma carte d'identité après trois semaines. Je suis resté bloqué ici avec tous les problèmes. Il n'y a personne qui s'occupe de moi.

A l'école, personne ne sait que je suis sans-papiers parce que je n'ai pas envie que les autres élèves m'insultent à cause de ça. Je l'ai juste dit à un ami qui vient aussi du Maroc. Lui seul le sait (...)
Quand je vois les autres de l'école je me rends compte de tout ce que je ne peux pas faire. Je ne peux pas faire de foot, je ne peux pas voyager. J'ai peur de passer les 18 ans parce qu'à ce moment-là, je peux me faire attraper. Après l'école, je voudrais pouvoir être pilote militaire mais pour rentrer à l'armée, il faut être belge, alors moi je ne peux pas. Malgré tout ce que j'ai traversé, je reste fort pour arriver à mon but. J'espère que quand j'aurai 18 ans, j'aurai ma carte d'identité pour pouvoir jouer au foot et aussi faire plein de choses que j'aime.

Youssef (Maroc), pupille de Serge Noël, 2015.



Yanis a 9 ans, il est le fils d'Henriette. Il veut devenir policier ou ambulancier pour protéger et aider les gens. Sinon maquettiste, ça le passionne. Il rêve d'intégrer un club de football, en attendant, il joue au foot dans la cour de l'école.

La construction de liens

A l'intérieur et à l'extérieur

À l'intérieur, année après année, VSP a pu construire une gestion et une gouvernance partagées. Cela a nécessité de travailler sur les liens internes, chacun.e faisant partie d'un tout. Il est attendu de chacun.e d'apporter sa contribution à la vie en commun. En tant que coordinateur, de porte-parole, de porteur de projet, de sécurité, d'entretien, de cuisine, de militant, ...

Ces liens internes sont accompagnés par un comité de gestion de neuf personnes où la mixité (hommes/femmes, nationalités, ethnies, langues) est respectée. Ce comité met en place des assemblées mensuelles (en plus des assemblées extraordinaires liées à l'actualité) avec tous les occupant (e)s pour écouter les problèmes éventuels, régler les litiges, répartir les tâches liées au nettoyage, à la sécurité, aux petites réparations, au paiement des charges, aux participations aux actions publiques etc.

En externe, VSP a également développé des liens avec des représentants du monde politique, tant au niveau communal, régional que fédéral. Mais l'association participe aussi pleinement aux actions de la Coordination des sans-papiers de Belgique (qui fédère plusieurs collectifs organisés). De même, VSP est à l'origine d'un vaste réseau d'entraide qui comprend à la fois des associations (comme SOS Migrants, Inter-Pôle, réseau ADES, le MRAX, le Ciré...), des cabinets d'avocats, les syndicats, des comités de soutien scolaire ... Pour VSP, ces relations importantes sont, autant que possible, à la fois politiques et sociales, plutôt que seulement humanitaires.

Dans cette logique, la participation à la vie sociale, politique et culturelle de Bruxelles est devenue, au fil des ans, de plus en plus forte. Avec le soutien d'asbl d'éducation populaire (comme le Collectif Formation société, le BESP et l'Université populaire) les sans-papiers participent à des enquêtes, à des formations, à la rédaction de cahiers de recommandations en vue des élections. Ils présentent leur situation de sans-papiers dans les écoles, les universités, à des auditions au Parlement bruxellois, à des festivals comme Esperanzah ou Manifiesta. Ce sont des témoins qui se font entendre dans les médias, qui interviennent dans des débats organisés dans des centres culturels comme les Halles de Schaerbeek, le Théâtre National, Bozar, la Bellone. Ils participent à des événements artistiques comme la Zinneke Parade. Bref, ils expliquent, témoignent partout où c'est possible de leur condition de sans-papier et rappellent leurs revendications en termes de régularisation.

Un soutien original...



La bière 100PAP

Créé par quelques soutiens en vue de récolter des moyens pour améliorer les conditions de vie des sans-papiers, le projet 100PAP vise à lutter contre la précarité matérielle des “occupations temporaires” qui hébergent des collectifs de personnes sans-papiers. Il soutient principalement le "Collectif des Afghans Sans Papiers" et la « Voix Des Sans Papiers Bruxelles », 2 structures qui accueillent des personnes sans-papiers au sein de 6 bâtiments d'occupation temporaire à Bruxelles.

Les bénéfices des ventes de bières et limonades permettent de nous aider à rendre ces logements temporaires plus salubres et respectueux des droits fondamentaux de chacun.

En 2022, nous avons pu reverser 29.085€ pour soutenir le droit au logement pour tous. Cela a permis de régler principalement des factures de gaz et électricité, des assurances, des travaux divers et des frais de déménagement.

C'est grâce à vous tous, collectifs et associations, magasins et épicerie participatives, professionnels de l'HoReCa et aussi vous qui achetez nos boissons solidaires, que cette somme a pu être reversée aux occupations, alors MERCI BEDANKT ! »

Une compétence qui naît de l'expérience

Les occupations dans l'urgence, les expulsions, les négociations avec les autorités ... toutes ces expériences ont permis aux sans-papiers d'acquérir des compétences. Tant au niveau individuel que collectif. Les sans-papiers sont désormais **capables d'assurer des fonctions utiles dans le non-marchand en termes d'aide sociale** notamment³⁷.

L'organisation elle-même est devenue au fil du temps un **modèle d'organisation dans l'urgence** mais pas seulement. Ce modèle est **basé sur l'autogestion, sur la responsabilisation individuelle**. Il s'agit de ne pas se contenter d'attendre, de rester inactif dans le bâtiment occupé, mais d'agir au quotidien, de rester combattif et mobilisé.

VSP est devenue l'un des plus anciens collectifs de sans-papiers toujours actif. L'association a « subi » une vingtaine de déménagements, parfois très difficiles à vivre. Elle a dû se réorganiser très souvent. **Aujourd'hui VSP gère directement ou indirectement six implantations**, qui permettent à plus de 300 personnes de se loger et de militer ensemble sous des formes diverses.

Ce modèle de gestion positive d'occupations et de contribution à l'émancipation individuelle et collective de ses occupants a donc montré qu'il était transférable. Cette expérience alimente la Coordination des Sans-Papiers, dont VSP reste un des moteurs.

Le constat positif que l'on peut faire de ces compétences acquises ne doit pas écarter un autre : ces années de combat usent les combattants. L'état physique et psychologique de beaucoup de membres de VSP s'est détérioré, au point qu'il devient difficile parfois de mobiliser assez d'énergie pour la lutte individuelle, pour affronter toutes les démarches administratives et juridiques, pourtant nécessaires à l'obtention d'une régularisation. **Pouvoir concilier la lutte pour une régularisation collective et le combat individuel pour l'octroi d'un titre de séjour, c'est la finalité du projet YEAM** (comme Y En A Marre), lancé en 2019 par VSP. L'idée est de mettre en contact chaque membre de VSP avec un.e accompagnant.e, une personne soutien extérieure à l'association, dans une relation de confiance et égalitaire. Il ne s'agit pas de « prendre en charge » un sans-papier, ni de se substituer à lui, mais bien de le soutenir et de le remobiliser si nécessaire. L'accompagnant.e, qui rejoint le projet YEAM, doit s'engager - à accompagner son binôme pendant au moins une année, - à le voir ou d'établir un contact au moins une fois par semaine, - à suivre régulièrement des formations ou à participer à des ateliers. L'accompagnant.e est là pour aider le sans-papier dans une série de démarches comme la recherche de travail, la formation, la création de liens sociaux. Cela suppose bien sûr un engagement plus global dans la lutte de VSP, au travers d'événements comme des manifestations, des événements culturels mais aussi la collaboration à des déménagements possibles.

YEAM répond à la nécessité d'une remobilisation. **La lutte doit se faire à deux niveaux qui ne sont pas antagonistes : individuel et collectif**. Déjà avant les élections de 2019,

³⁷ Ces compétences acquises devraient pouvoir être mobilisées, notamment par un processus de validation, puis de mise à l'emploi au service de la société en Belgique.

les revendications ne portaient plus sur une « régularisation massive », qui reste une opération précaire et ne résout pas en soi la question des sans-papiers. L'exigence porte désormais sur **l'inscription de critères clairs de régularisation inscrits dans la loi de 1980 sur les étrangers**. Et qui ne ferait plus de l'article 9 bis une loterie, où comme dans toutes les loteries, seule une toute petite minorité gagne.

Le projet YEAM est géré par un comité de pilotage composé de sans-papiers et de soutiens. Sept sans-papiers (qui participent par ailleurs à cette recherche) et plusieurs soutiens sont à l'origine de l'initiative.

Parmi ces soutiens, citons ici Emmeline Dolléans (voisine solidaire rue L'Olivier, cofondatrice du BESP, enseignante et artiste, artiste performeuse, mobilise le milieu artistique), Léïla Duquaine (artiste slameuse, est une des références de YEAM au quotidien), Florence Delhaye (anthropologue, auteure de (Re)penser l'intégration à partir des marges : récit des pratiques de résistance du collectif la Voix des sans-papiers).

Que tous les accompagnants de YEAM et des projets culturels soient ici remerciés.



Colloque d'Exil et création du 28/11/23

Perspectives

Et demain ?

Mais ce n'est pas gagné. Sur le plan politique, l'espoir d'une opération de régularisation bénéficiant à un maximum de sans-papiers paraît pour le moins ténu. La dernière grève de la faim menée par quelque 500 sans-papiers au printemps 2021 l'a prouvé une fois encore : **quelle que soit la composition du gouvernement fédéral, la situation est bloquée** (et pourtant la « Vivaldi » avait suscité bien des espoirs). La cause est connue : les partis favorables à une mesure de régularisation (Groen, PvdA) sont ultra-minoritaires en Flandre, au contraire de ce qui se passe du côté francophone. C'est donc du côté des partis politiques wallons et bruxellois que VSP peut construire un rapport de force, au moins pour obtenir des conditions de vie dignes pour les sans-papiers.

Le fonctionnement de VSP, qui vise à poursuivre les occupations en « imposant » celles-ci - **« on occupe d'abord, on négocie ensuite, on respecte les accords conclus »** - devrait donc se poursuivre. VSP devra encore négocier, tant avec les pouvoirs publics qu'avec les acteurs privés. Sur le choix de l'immeuble, les modalités d'utilisation, la date de départ convenue, la participation aux charges de gaz et d'électricité. Mais l'objectif doit être d'obtenir une **participation accrue des pouvoirs politiques dans ce processus**. VSP ne peut plus être seul à porter le poids des occupations spontanées. Il faut que les autorités mettent à disposition des sans-papiers des locaux, ou qu'elles mettent en œuvre les bases juridiques d'une réquisition d'immeubles. C'est déjà ce qui se passe dans certaines communes bruxelloises, où les occupations ne sont plus délogées comme à Ixelles et Saint-Josse. L'occupation « Fritz Toussaint » est un bon exemple de ce qui est recherché : pas seulement la stabilité, essentielle pour rassurer et garder les sans-papiers mobilisés. Mais, aussi et surtout, la **reconnaissance par la commune de cette occupation comme « lieu de résidence », et ouvrant donc la porte à l'aide du CPAS et les droits qui lui sont associés** (leurs seuls droits : l'accès à l'aide médicale urgente, la stabilisation de la scolarisation des enfants, et la possibilité d'être domicilié donc d'introduire une demande régularisation). C'est l'enjeu actuel de la négociation avec la commune et il est essentiel, car susceptible de devenir un exemple pour d'autres occupations dans d'autres communes de Bruxelles ou de Wallonie.

Il est temps de reconnaître les occupations, via des réquisitions, comme élément de construction sociale. Il est temps de **reconnaître VSP comme association partenaire des pouvoirs publics**.

En décembre 2016, VSP s'est doté de la personnalité juridique, en **créant une asbl « les amis de la voix des sans-papiers »**³⁸ asbl mixte, composée de sans-papiers et de soutiens belges. Elle est fondée à l'initiative de Serge Noël, son objectif est de soutenir VSP. Aujourd'hui, Modou Ndiaye et Aboubakry Niang (un autre fondateur et responsable de VSP) en sont devenus les administrateurs - délégués. Le rôle de l'asbl a principalement été de signer des conventions d'occupation, d'organiser les activités culturelles de VSP, de soutenir les personnes expulsées et les familles de membres décédés.

³⁸ MB du 7 décembre 2016.

C'est l'autre combat. VSP pourrait revendiquer une forme de subsidiarité de ses activités car, finalement, c'est **elle qui assure une mission d'accueil et de soutien des sans-papiers dans leurs démarches administratives, le soutien scolaire de leurs enfants, les besoins en matière de santé.** C'est déjà ce qui se passe avec le projet YEAM qui reçoit, via l'asbl, depuis deux ans un financement de la Fédération Wallonie Bruxelles, dans le cadre de la « protection et la promotion des droits des personnes migrantes, en particulier les droits des femmes ». La pérennisation des moyens favoriserait la stabilité des projets. L'asbl réfléchit aussi aux opportunités d'emplois pour les futurs régularisés du collectif.

Enfin, Bruxelles n'est pas la seule ville qui doit servir de référence pour les combats futurs. **VSP regarde aussi avec intérêt l'expérience liégeoise** où les sans-papiers occupent, depuis plusieurs années, des bâtiments appartenant à la ville de Liège, avec le soutien de celle-ci. Aujourd'hui, c'est surtout le projet de « carte ardente³⁹ » qui séduit. De quoi s'agit-il ?

La carte ardente est le nom du projet de carte citoyenne communale de la ville de Liège. Emises par les autorités communales, ces cartes assureraient une forme d'identification officielle pour toutes les personnes qui résident dans la ville, quelle que soit leur situation administrative. Elles permettraient l'accès à l'ensemble des services communaux et serviraient de preuve d'identité en cas de contrôle policier, ou pour la signature d'un bail locatif, l'ouverture d'un compte en banque. Un tel document serait évidemment très utile aux sans-papiers, aux sans-abris mais aussi aux personnes trans qui n'ont pas encore entamé de procédure pour changer de genre ou de prénom. Les associations qui portent ce projet (soutenu par le bourgmestre) espèrent en fait que cette carte ardente soit portée par le maximum de citoyens liégeois, pour qu'elle devienne un outil non stigmatisant, adressé à l'ensemble de la population. Si la carte ne permettait pas une reconnaissance institutionnelle du statut de sans-papiers, elle devrait au moins améliorer le quotidien des personnes concernées, tout en donnant un message fort de citoyenneté et de non-discrimination.

L'histoire des sans-papiers reste encore à écrire. Les expulsions parfois violentes des sans-papiers, la politique répressive et méprisante affichée à leur égard pendant des années, ont tout doucement fait place à une attitude plus respectueuse de la part des pouvoirs publics. C'est grâce au combat mené par VSP, un combat fait de fermeté mais empreint aussi du sens de la négociation. Les sans-papiers ont pu développer un large réseau de soutien au sein des associations et d'une partie des autorités politiques. Les prochaines années devraient sans doute être celles de la consolidation de ces appuis, mais aussi celles d'une participation accrue des sans-papiers à la vie sociale belge (ou en tout cas wallonne et bruxelloise).

Taslim conclut : « *Je considère notre collectif comme une graine que les sans-papiers ont plantée pour qu'un jour cette graine pousse comme un baobab et puisse protéger, nourrir, apprivoiser et aiguiller des personnes perdues, abandonnées et surtout ignorées. VSP incarne pour moi la lutte des droits et des classes.* »

Il va encore falloir « tenir » dans le temps. Le combat est loin d'être terminé⁴⁰.

³⁹ Sur base de la conception de la citoyenneté urbaine portée par l'Unesco. [Voir analyse BESP de janvier 23.](#)

⁴⁰ D'autant que l'attentat du 16 octobre 23 relance la criminalisation et la chasse aux sans-papiers ...

Le BESP et bibliographie

Nous avons décrit plus haut⁴¹ le contexte de création du Bureau d'Etude des Sans-Papiers. Après 5 années de travail, une dizaine d'enquêtes, d'analyses et de recherches ont été réalisées, avec chaque fois des objectifs précis. VSP a, tour à tour, été un lieu d'enquête et de contribution. Les voici recontextualisées.

2018-2019

Une enquête sur la situation des sans-papiers.

Le travail commence par une enquête approfondie (une quarantaine d'items, avec de nombreuses questions ouvertes) auprès de plus de 230 sans-papiers, sur base d'un questionnaire validé par la Coordination des sans-papiers, et avec des sans-papiers comme enquêteurs. Cette enquête servira à alimenter les 2 premières publications, les cahiers de recommandations en vue des élections communales d'octobre 2018, et fédérales, régionales et européennes de juin 2019. Toutes les recommandations sont issues de l'enquête, discutées dans des groupes, et validées par une réunion générale ouverte aux sans-papiers qui le souhaitent. Lors du dimanche de travail pour valider les recommandations, la moitié des participants était issue de VSP.

Les 2 premiers cahiers de recommandations :

- **Enquête sur la situation des sans-papiers, et Recommandations pour les élections communales⁴² d'octobre 2018.**
- **Recommandations pour les élections fédérales, régionales et européennes du 26 juin 2019⁴³.**

Ces deux cahiers ont permis à la Coordination des sans-papiers et à ses collectifs membres, de rencontrer de très nombreux interlocuteurs politiques, syndicaux, associatifs, universitaires. Des délégations de 5 à 10 sans-papiers ont été constituées pour chacune de ces rencontres.

2020

Puis vint la covid...

La période de covid a fortement impacté tous les sans-papiers : perte de leur boulot de subsistance, fermeture des services, absence de politique sanitaire à leur égard. Le BESP a produit une série d'analyses spécifiques pour relayer les préoccupations des sans-papiers. Le BESP a mis en place des outils informatiques pour communiquer à distance, discuter des besoins, valider les textes (ZOOM, esendex, ...). Les documents produits sont tous issus de réunions de la Coordination (auxquelles le BESP participait pendant la période covid) et validés par les porte-paroles de la Coordination.

Quatre « bulletins » numérotés seront ainsi produits en 2020 :

⁴¹ En introduction page 7

⁴² <https://ep.cfsasbl.be/Enquete-sur-la-situation-des-sans-papiers-Recommandations-pour-les-elections>

⁴³ <https://ep.cfsasbl.be/Recommandations-pour-les-elections-federales-regionales-et-europeennes-du-26>

- Bulletin covid n°1⁴⁴ : Observatoire de la pandémie de covid 19 parmi les sans-papiers (30 avril 20).
- Bulletin covid n°2⁴⁵ : Urgence d'une analyse sociale des populations vulnérables au covid 19 (10 mai 20).
- Bulletin covid n°3⁴⁶ : Sur l'obligation de payer par carte bancaire et diverses autres actualités (27 mai 20).
- Bulletin covid n°4 : sur la scolarisation des enfants de sans-papiers, avant le covid et après confinement (12 juin 20).

Ce quatrième bulletin s'appuie sur une étude réalisée de 2019 à 2020,

Etude participative sur la situation des enfants de sans-papiers (juin 2020), enquête réalisée par Abel MOUMBONDJI ⁴⁷

En parallèle, le BESP a lancé un appel aux dons pour ces enfants, qui ont bénéficié à une cinquantaine d'enfants de Bruxelles, de Liège et de Verviers.

2021

Le BESP continue à accompagner la coordination, notamment en rédigeant des « Feuille de route de la coordination ». Ces documents sont actuellement internes, mais seront contextualisés dans le cadre d'une prochaine étude sur la Coordination des sans-papiers.

En septembre CFS organise une formation des femmes sans-papiers. Elle se déroule chaque jeudi matin, et rapidement de plus en plus de femmes y participent. Les thématiques choisies sont déclinées une à une, aboutissant à un volume important de documents produits. Une étude les synthétise en 2021 et aboutit en novembre 2021 à un Colloque en ligne. Les violences faites aux femmes deviennent le centre des préoccupations.

Aspects spécifiques de la problématique des femmes⁴⁸ sans papiers, incluant les actes du Colloque du 25 novembre 2021.

Les femmes sans-papiers rencontrent la Secrétaire d'Etat à l'égalité des chances, Sarah SCHLITZ, qui leur apporte son soutien. Dans ce cadre, le BESP dépose avec les femmes sans-papiers un projet de recherche sur les violences faites aux femmes. Après avoir confirmé son intérêt, la Secrétaire d'Etat finit néanmoins par confier cette recherche à l'ULB. Dans ce contexte, la manière de travailler du BESP est fragilisée, mais quelques femmes sans-papiers deviennent enquêtrices pour l'ULB. La participation à cette recherche sera difficile, et à plusieurs égards, contestée. Il en sort néanmoins, une synthèse (fin 2022) que nous revendiquons néanmoins vu l'implication des femmes du Comité et le soutien effectif du BESP.

⁴⁴ <https://ep.cfsasbl.be/Observatoire-de-la-pande%CC%81mie-de-covid-19-parmi-les-sans-papiers>

⁴⁵ <https://ep.cfsasbl.be/urgence-d-une-analyse-sociale-des-populations-vulnerables-au-covid-19>

⁴⁶ <https://ep.cfsasbl.be/sur-l-obligation-de-payer-par-carte-bancaire-et-diverses-autres-actualite%CC%81s>

⁴⁷ <https://ep.cfsasbl.be/etude-participative-sur-la-scolarisation-des-enfants-de-sans-papiers>

⁴⁸ <https://ep.cfsasbl.be/aspects-specifiques-de-la-problematique-des-femmes-sans-papiers>

2022

L'ULB sort la recherche à laquelle plusieurs femmes du Comité ont participé.

La vulnérabilité des femmes sans titre de séjour en Belgique face aux violences de genre⁴⁹

Fin de l'année, ayant pris connaissance de la réflexion de l'UNESCO concernant les projets de « citoyenneté urbaine », et les projets de « carte ardente » à Liège, une nouvelle analyse est produite qui aboutira en janvier 2023.

2023

Une carte de Citoyenneté⁵⁰ urbaine à Bruxelles ?

La recherche participative entre vos mains est donc la 10^{ème} publication du BESP, avec, pour et PAR des sans-papiers. S'appuyant sur des documents produits depuis 2022, un comité de pilotage est installé en mars 2023. Il assurera le suivi de la recherche pendant 8 mois. Une première partie capitalise l'histoire spécifique de VSP, son « odysée » au cours de 23 occupations, et autant d'apprentissages. Une deuxième partie analyse les compétences acquises par VSP aujourd'hui, et tente de projeter le projet vers l'avenir.

VSP, l'odyssée des sans-papiers ? une contribution aux luttes des sans-papiers pour la régularisation.

Toutes les publications du BESP sont disponibles gratuitement sur le site www.besp-sanspapiers.be et sur le site du CFS asbl.

Pour prolonger et approfondir la matière, nous suggérons deux textes qui ont été produits dans le même esprit participatif :

- **Visages humains**, 23 parcours de migrants aujourd'hui en Belgique (dont nombreux issus de VSP pendant l'occupation Ribaucourt), SOS Migrants et Interpôle, à l'initiative de Serge Noël, Ed. Le Chant des rues, (décembre 2014)
- **(Re)penser l'intégration à partir des marges** : récit des pratiques de résistance du collectif la Voix des sans-papiers (Bxl), Mémoire de Florence Delhaye, Master en Transition et Innovations sociales, une approche anthropologique (2023)

Nous voulons aussi remercier pour leur questionnement permanent en tant que chercheurs à CFS :

- **Des campagnes de régularisation en Belgique**, contribution de Philippe Vicari⁵¹

⁴⁹ Lien

⁵⁰ [Une carte de "citoyenneté urbaine" à Bruxelles ? - Collectif formation société - ep \(cfsasbl.be\)](http://www.besp-sanspapiers.be)

⁵¹ <https://ep.cfsasbl.be/le-collectif-des-afghans-sans-papiers> et <https://ep.cfsasbl.be/des-campagnes-de-regularisation-des-sans-papiers-en-belgique>

- **Le caractère non-essentiel du travail social**⁵², contribution de Guillermo Kozlowski, pendant la période covid.

En 2024, le BESP poursuivra par :

- Une analyse méthodologique de la « participation » en Education Populaire.
- La production de cahiers de revendications pour les élections de 2024, s'appuyant sur les compétences des Collectifs de sans-papiers.

⁵² [Le caractère non-essentiel du travail social - Collectif formation société - ep \(cfsasbl.be\)](#)

Recherche participative 2023



Editeur Responsable :

Collectif Formation Société – pôle Education permanente (Khalid Chatar)
Rue de la Victoire 26
1060 Saint-Gilles

02/543 03 03
ep@cfsasbl.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles

